

la vie juive

VOTRE 1^{ER} LIVRET COMMUNAUTAIRE

16

BIMESTRIEL GRATUIT



Tout savoir sur
PESSAH



Leilouy Nichmat Ankri Pinhas Gabriel Ben Mazel tov 25 chevat 5778,
Odette Zina Dilouya Bat Mathilde Hadjaj, Elie-Haye-Raphaël Ben Zari.

LA TÔQUE
D'ARGENT

CHAVOUOT 5778 - 2018 À MARSEILLE

DU 18 AU 22 MAI 2018

DANS LE CADRE
DU PRESTIGIEUX
HOTEL PRIVATISÉ

GOLDEN TULIPE
VILLA MASSALIA
EN PENSION COMPLÈTE
& REPAS TRAITEUR



« Save the date ! »



AVEC LA PRÉSENCE
EXCEPTIONNELLE DE
RAV YEHA BENCHETRIT
AUTOUR DE COURS
ET CONFÉRENCES

INFOS ET RESERVATIONS
YONI 06 22 71 23 60
RAYMONDE 06 98 83 41 63

Ordre : AVAL
162 Cours Lieutaud - 13006 MARSEILLE
Mail : pavillon.13@yahoo.fr

www.traiteur-cacher-marseille.fr

Edito



Lors du seder de pessah, la torah ordonne à tout père de famille de susciter la curiosité de ses enfants, et d'apporter une réponse à chacune de leurs questions. Elle se soucie même, de manière tout à fait exceptionnelle, du niveau de compréhension de chaque enfant et donne quatre réponses différentes adaptées chacune à une catégorie, donnant naissance aux fameux quatre enfants de la haggadah: vient d'abord le fils sage et érudit, le haham, puis le rasha, l'enfant rebelle, et le tam, l'enfant simple, enfin l'ignorant, le sheheyno yodeha lishool. Cette attitude de la torah est assez surprenante. Essayons de comprendre ce qui rend cet événement si exceptionnel pour qu'elle se soucie à ce point de la compréhension des enfants. Il est vrai que la sortie de Mitsraïm est un événement de très grande importance, puisque nous avons l'obligation de nous en souvenir chaque jour et chaque nuit, en l'évoquant par exemple dans le shemah. De plus, le premier des dix commandements n'est autre que «Je suis ton Dieu, Celui qui t'a sorti d'Egypte».

Mais n'y a-t-il donc pas eu d'événement autre que celui-ci et qui soit aussi mémorable ?

De plus, toujours dans la parashah de boh, les bnei israel reçoivent l'ordre de prendre pour chaque famille l'agneau pascal, et, chose surprenante, de l'attacher au pied du lit afin de provoquer les égyptiens, pour qui l'agneau était une divinité, et de ne leur laisser en rien ignorer le sort qu'ils subissaient. Après lui avoir fait la shehita, il leur fallait récupérer le sang et en badigeonner les linteaux de la porte d'entrée. Le Midrash nous dit que les trois linteaux représentaient Avraam, Ytshak et Yaacov. La torah ordonne aussi d'agir ainsi ledorotam, c'est à dire de perpétuer cette mitsvah du korban pessah, afin qu'hashem voit le sang sur les portes des bnei israel et les épargne.

Les questions que l'on se pose sont simples: quel besoin avions-nous de provoquer ainsi les égyptiens? Les macot n'avaient-elles pas suffi ? Et quelle est la signification du sang sur les linteaux de porte?

Pourquoi représente-t-il les avot ? Enfin pourquoi nous demander d'accueillir cette mitsva comme un rituel annuel ledorotam, puisqu'il s'agit d'un événement exceptionnel ?

Le midrash relate qu'au moment où hashem décida enfin de délivrer les bnei israel, les mal'ahim lui demandèrent par quel mérite le peuple d'israël allait connaître cette yeshouah, étant lui-même un peuple idolâtre. Une des réponses du midrash est que malgré le fait qu'ils étaient ovdei avodah zara, ils n'avaient jamais changé leurs noms, leurs habits et leur langue qui était le lachon hakodesh.

En quoi ces détails pouvaient-ils les sauver ? Il aurait pu s'agir d'une sorte de déguisement !

Voici un mashal d'un des grands maîtres du hassidisme.

Il y avait une fois un royaume où, suite à une anomalie, la récolte entière fut porteuse d'un mal étrange, qui causa à tous ceux qui la consommait de devenir fous. Le roi réunit donc ses conseillers et leur soumit deux solutions potentielles au problème. La première était évidente, il s'agissait de ne pas consommer cette récolte mais il fallait affronter le risque de paraître différent aux yeux du peuple, et donc anormaux. La seconde solution était au contraire de consommer la récolte, comme le peuple, mais qu'il fallait au préalable se marquer le front avec un signe qui leur rappellerait, chaque fois qu'ils se regarderaient mutuellement, qu'ils ne se trouveraient pas dans leur état normal.

Ce fut celle qu'ils adoptèrent. Il arrive que parfois l'homme s'égarer, mais il n'est pas toujours responsable de cela car il existe certains facteurs qui peuvent l'entraîner même contre sa volonté. Notre responsabilité qui doit toujours demeurer est de garder nos repères et d'avoir toujours conscience d'où l'on se trouve, à quelle distance de notre objectif. La torah nous raconte que Kain avait tué son frère Avel

et qu'hashem lui avait pardonné. Le midrash raconte qu'un jour Adam rencontra Kain et lui demanda : comment est-ce possible qu'hashem t'ait pardonné à toi alors que tu es responsable du meurtre de ton frère à cause de ta jalousie, et moi, qui ai seulement commis la faute de manger le fruit d'un arbre proscrit, j'ai été renvoyé du gan eden ? Kain lui répondit alors : je me suis repenti tandis que tu as cherché à rejeter la faute sur hava. Adam comprit alors sa faute et rédigea le mizmor du chir chel yom hachabat, où il écrivit : il est bon de Te reconnaître et de Te remercier hashem !

Cette capacité à pouvoir savoir précisément quel est notre projet initial et de ne pas s'égarer et se mentir à soi-même, voilà ce qu'est la midah du emet. Chaque homme est en réalité composé de ces quatre enfants (les mots banim et bynian sont de la même racine). Certains messages de la torah nous sont clairs et nous les acceptons avec sagesse et amour, nous sommes alors le fameux hacham. D'autres messages nous sont au contraire difficiles à recevoir et à comprendre, et nous nous rebellons, c'est donc que nous sommes le rasha. Certains messages nous laissent indifférents, et c'est la partie tam qui est en nous qui ne réagit pas. Certains enfin nous sont carrément inconnus, et c'est la manifestation du sheeino yodeha lishool en nous. Notre rôle est de travailler sur nous-même afin de combler toutes nos lacunes, même s'il ne s'agit pas toujours d'une tâche facile. Nous devons garder notre modèle initial, et toujours essayer de nous en approcher. C'est également la signification du mot ehad dans le shemah, qui est composé de ah et de dalet, qui équivaut à quatre.

Quand un homme réussit à réunir ces quatre enfants, ces quatre parties de lui-même qui le composent, c'est là que l'on ressent vraiment la souveraineté d'hashem.

Même s'il est vrai qu'ils étaient devenus ovdei avodah zara les bnei israel n'avaient pas changé leur habillement, ce qui montre qu'ils avaient gardé un modèle et n'étaient donc pas totalement corrompus. Le nom d'une personne correspond en vérité à sa destinée, ce qui est attendu de lui. On lui donne un nom à la naissance et son rôle tout au long de la vie est de le mériter.

Enfin, **le langage d'un homme est en vérité l'expression de ce qu'il est et de ce qu'il aspire à être, voilà pourquoi on peut juger de ses préoccupations et de ses aspirations grâce à son parler.**

Ce qui veut dire qu'un ben israel aussi a des points faibles mais la différence est que nous ne perdons jamais nos repères. Prendre un agneau et l'attacher au lit n'était pas une provocation mais affirmer notre choix et ceci était indispensable pour qu'achem nous sauve.

Le sang sur les linteaux en citant les avots pour avoir comme repères que le seul message juste est vrai c'est les messages qu'ils ont laissés. Alors achem nous sauvera car malgré nos faiblesses nous gardons nos valeurs et nos convictions. Il est évident qu'il est très difficile pour ne pas dire impossible d'enseigner à ses enfants une idée que nous-même nous ne sommes pas convaincus et parfois l'enfant est en vérité notre propre reflet et une mitsva qui nous prend à cœur, l'enfant le ressentira et l'acceptera avec facilité et entrain. Une mitsva qui nous est pénible, l'enfant le ressentira et elle lui sera également pénible ce qui, avec le temps le rendra rebelle.

Soyons clair avec nous-même, renforçons notre emouna personnelle, ainsi nos enfants pourront également se renforcer mais si au fond de nous-même nous manquons de conviction notre enfant sera le premier à le ressentir. Et c'est l'obligation de mentionner la sortie de Mitsraïm deux fois par jour afin de garder nos repères d'emouna et nous rappeler à l'ordre, ceci jusqu'au machiah et l'expression LEDOROTAM prend toute sa dimension.

Rav Ephraïm Cremisi Dayan
Montreal.00 1 514 815 75 00

COMMUNIQUÉ À NOS LECTEURS

Nous avons été avisés par les annonceurs de La Vie Juive qu'une personne adresse un courrier à l'entête de la commission européenne stipulant que le magazine ne serait pas diffusé à 25 000 exemplaires. Nous tenons à remercier les annonceurs qui nous ont prévenu et rassurons nos clients quant au caractère erroné et diffamatoire de cette lettre frauduleuse.

Nous vous avisons que notre service juridique met en place une enquête diligentée par la commission européenne à ce sujet.

AGENCE CAROLE TIDGHI
37, rue Louis Goux - 69100 VILLEURBANNE
Tél. 06 52 26 91 39 - revulaviejuive@gmail.com
www.laviejuive.fr

ASSISTANTE DE RÉDACTION
Linda Ravelle Chapuis

STUDIO GRAPHIQUE
Karine H. Studio

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ET RESPONSABLE DE LA RÉDACTION
Carole Tidghi

PHOTOS
Karine H. Studio
Shutterstock
Sarah Lesselbaum

N°ISSN
2428-7873

TIRAGE
25 000 exemplaires - National
Dom Tom et Suisse (Genève Lausanne)
Publication Gratuite Bimestrielle
Imprimé en U.E.

Ce magazine a été réalisé en partenariat avec notre sélection d'annonceurs qui à la plaisir de mettre à votre service leur professionnalisme et leur sympathie. N'hésitez pas à faire appel à eux.

ROSH 'HODESH NISSAN

« Ce mois-ci est pour vous le commencement des mois ; il sera pour vous le premier des mois de l'année » (Exode 12,2). Au début du livre de Béréchit, Rachi rapporte au nom de Rabbi Itsh'ak, qu'on aurait dû commencer la Torah à partir de ce passage car il constitue le premier commandement ordonné aux enfants d'Israël.

L'esclavage d'Égypte a constitué pour le peuple d'Israël sa période de gestation.

La sortie d'Égypte, sa naissance. Et il était normal que la Torah commence par la gestation du peuple d'Israël pour enchaîner avec la sortie d'Égypte.

Au 10ème jour du mois de Nissan, il est dit (Exode 12,3) : « Que chacun se procure un agneau pour sa famille paternelle, un agneau par maison »

Ce qui laisse entendre que ce commandement débute par le fait de réserver un agneau quatre jours avant de le sacrifier, de le ligoter, afin qu'il soit prêt au sacrifice.

L'agneau représente symboliquement le juif, ainsi qu'il est dit (Jérémie 50,17) : « Israël était une brebis pour chasser ». Par ce commandement, nous invitons le juif à se lier préalablement à son créateur à tout moment et en toute circonstance.

Au 15ème jour, il y a pleine lune. Le peuple d'Israël, comparé à la lune se trouve alors au mieux de son éclat. C'est le jour de sa délivrance. C'est aussi le jour où il méritera de séjourner dans la cabane, sous la protection de l'Éternel, fête de Souccot qui a lieu aussi le 15ème jour du mois.



vingt et unième jour du mois au soir. Durant sept jours, qu'il ne soit point trouvé de levain dans vos maisons ; car quiconque mangera une substance levée, celui-là sera retranché de la communion d'Israël, le prosélyte comme l'indigène. Vous ne mangerez d'aucune pâte levée ; dans toutes vos demeures vous consommerez des pains azymes ».

Exode chapitre 12, 14-20

« Ce jour sera pour vous une époque mémorable et vous le solennisez comme une fête de l'Éternel ; d'âge en âge, à jamais, vous le fêterez. Sept jours durant, vous mangerez des pains azymes ; surtout, le jour précédent, vous ferez disparaître le levain de vos maisons. Car celui-là serait retranché d'Israël, qui mangerait du pain levé, depuis le premier jour jusqu'au septième. Le premier jour vous aurez une convocation sainte, et le septième jour encore une sainte convocation. Aucun travail ne pourra être fait ces jours-là ; toutefois ce qui sert à la nourriture de chacun, cela seul vous pourrez le faire. Conservez la fête des azymes car c'est en ce même jour que j'aurai fait sortir vos légions du pays d'Égypte ; conservez ce jour-là dans vos générations, comme une institution perpétuelle. Le premier mois, le quatorzième jour du moi, au soir, vous mangerez des azymes, jusqu'au

Deutéronome chapitre 16, 1-8

« Prends garde au mois de la germination, pour célébrer la Pâque en l'honneur de l'Éternel ton Dieu ; car c'est dans le mois de la germination que l'Éternel ton Dieu, t'a fait sortir d'Égypte, la nuit. Tu immoleras le sacrifice pascal à l'Éternel, ton Dieu, parmi le menu et le gros bétail, dans le lieu que l'Éternel aura choisi pour y fixer son nom. Tu ne dois pas manger de pain levé avec ces victimes ; durant sept jours, tu mangeras avec elles des azymes, pains de misères car c'est avec précipitation que tu as quitté le pays d'Égypte et il faut que tu te souviennes, tous les jours de ta vie, du jour où tu as quitté le pays d'Égypte. Qu'on ne voie pas de levain chez toi, dans tout ton territoire, durant sept jours et qu'il ne reste

rien le lendemain, de la chair du sacrifice offert le soir du premier jour. Tu ne pourras pas immoler l'agneau pascal dans quelqu'une des villes que l'Éternel, ton Dieu, te donnera ; mais uniquement au lieu que l'Éternel, ton Dieu, aura choisi pour y faire résider son nom, là tu immoleras la victime pascal sur le soir, au coucher du soleil, à l'anniversaire de la sortie d'Égypte. Tu le feras cuire et le mangeras en ce même lieu que l'Éternel, ton Dieu, aura choisi ; puis le lendemain, tu pourras t'en retourner dans tes demeures. Six jours tu mangeras des azymes ; de plus, le septième jour, il y aura une fête solennelle pour l'Éternel, ton Dieu, tu ne feras aucun travail ».

DATES ET DIFFÉRENTS NOMS DE LA FÊTE

15 Nissan : date de délivrance

Il est rapporté dans l'Exode 12, 2 : « Ce mois-ci est pour vous le commencement des mois et la fête de Pessah a lieu le quinzième jour du mois ».

Le Midrach Rabba rapporte à ce propos qu'avant même de délivrer les enfants d'Israël, l'Éternel leur fit savoir sous

forme d'allusion, que le royaume d'Israël se maintiendrait durant 30 générations et ce, en commentant le verset cité ci-dessus où le mot חודש comporte 30 jours, correspondantes à 30 générations, représentant la durée du règne du royaume d'Israël.

Différents noms de la fête

La fête de Pessah a quatre noms :

Fête de Pessah : פסח פה סח

du nom du sacrifice de l'agneau pascal, ainsi qu'il est dit (Exode 34, 25) : « Tu ne différeras jusqu'au matin le sacrifice pascal ». Ce terme rappelle le saut que l'Éternel a effectué lors de la plaie des aînés, afin de discerner entre le persécutant et le persécuté. Ce nom de la fête est évocateur de maintes significations.

פה-סח décomposé, ce nom fait allusion à l'expression de notre bouche en remplacement du sacrifice de l'agneau pascal et du sacrifice en l'honneur de la fête - קורבן חגיגה - qu'on offrait à la période du Temple, ainsi qu'il est dit, Exode 12,27 : « Vous répondrez : c'est le sacrifice de la Pâque en l'honneur de l'Éternel ». Nos propos tiennent lieu de sacrifice.

Le terme סח a pour valeur numérique 68 = חיים grâce au récit par la bouche, le Juif retrouve la vie.

A l'opposé, si nous inversons les composantes du terme, nous obtenons סח פה : pitié pour la bouche qui n'est pas autorisée à s'exprimer comme cela fut le cas de nos ancêtres en Égypte, lorsqu'ils baignaient dans l'impureté et qu'ils étaient absorbés par l'esclavage. De là, ils ont été délivrés et passés à פה-סח la parole limpide.

פה-רך une bouche tendre qui tient des propos mielleux.

Tel était le comportement des Égyptiens au départ, lorsqu'ils étaient gouvernés par Yossef et qu'ils attribuèrent la ville de Goshen aux enfants d'Israël. Puis, leurs propos ont durci jusqu'à devenir insupportable et ce fut le calvaire : רך-בך.

פרעה lui-même symbolise la mauvaise parole au service du mal et du mensonge : רע פה רע et ce, d'autant qu'il changeait de propos à l'avenant. Sa valeur numérique = 355 = שנה de la racine לשנות - changer. Il n'avait aucune parole. Il s'inspirait des forces du mal = עורף même valeur numérique que son nom.

En opposition et pour contrecarrer ces aléas, le nom פה-סח signifie la parole de vérité claire et nette. On n'utilise pas la force de la rhétorique pour arriver à ses fins par le mensonge, la trahison et la dissuasion.

Fête de matsot : חג המצות

Ce nom est mentionné dans l' (Exode 23, 15) : « Et d'abord tu observeras la fête des azymes ». Il évoque le commandement de consommer la matsa et ce, en souvenir de nos ancêtres qui n'ont eu le temps d'attendre que leur pâte lève lorsque l'Éternel les a délivrés. Une délivrance n'attend pas des



éléments de confort. Lorsqu'elle sonne, il faut être au rendez-vous et répondre présent.

Rabbi Lévi Its'haq de Berditchev faisait remarquer que la Torah n'a pas désigné cette fête sous le nom de Pessah. Seul le sacrifice porte ce nom, sacrifice de Pessah. Dans la Torah, elle est désignée sous le nom de Hag Hamatsot ; et pourtant, nous l'appelons communément « fête de Pessah » conformément à ce qui est rapporté dans le (Cantique des Cantiques 6, 3) : « Je suis pour mon bien-aimé et mon bien-aimé est pour Moi ». Remarquons que l'Éternel appelle cette fête du nom de חג המצות, évocateur des mérites du peuple d'Israël, qui a consenti à suivre l'Éternel dans un désert sans provisions, ainsi qu'il est dit (Exode, 12, 39) : « Ils ne s'étaient pas munis d'autres provisions » ; comme le rappelle (Jérémie 2, 2) : « Je te garde le souvenir de l'affection de ta jeunesse... quand tu me suivais dans le désert dans une région inculte ».

En contrepartie, les enfants d'Israël appellent cette fête פסח évoquant et mettant en relief les bontés de l'Éternel qui a fait le saut pour préserver les aînés.

Fête du printemps : חג האביב

Deutéronome 16 ; 1 : « Prends garde au mois de germination pour célébrer la Pâque ».

Chaque fête a évidemment, une date déterminée dans la Torah. Mais le calendrier juif est le résultat d'un équilibre entre le calendrier lunaire et le calendrier solaire, équilibre obtenu grâce aux années bissextiles intercalaires, sept fois tous les 19 ans. De la sorte, chaque fête est aussi une fête saisonnière qui correspond à un renouvellement de la nature. La fête de פסח sera toujours la fête du printemps.

Fête de la liberté : חג החרות

Elle symbolise la naissance du peuple d'Israël, sa libération physique qui conduit au don de la Torah et se complète par sa liberté spirituelle, ainsi qu'il est dit pour les Tables de la Loi, ne lis pas חרות gravé, mais חרות liberté. Sans Torah, il n'y a point de liberté.

Fêtes et événements Trainé des Fêtes juives en cinq volumes
גבורות השנה
רשימות מלוכטום למועדי השנה
Hébreu / Français
de : Gabriel COHEN

Coffret de 6 Volumes - 120 euros
à l'unité : 20 euros - livraison 10 euros

Pour vos commandes dédiées
Tél : 06 60 60 06 83 ou 01 49 44 38 83
email : gvoctot5@gmail.com

Distributeur France : Bibleurope - 01 40 05 98 55 - ruth@bibleurope.com
Israël : Librairie Galia - 02-5374925 - www.librairiegalia.fr

HISTORIQUE ET EVENEMENT DE LA FÊTE

Avant la sortie d'Egypte

Cette date est pleine de significations. Elle ne commémore pas uniquement la libération de l'esclavage et la sortie d'Egypte, mais elle correspond à une date où maints évènements de l'histoire juive sont survenus, avant même la sortie d'Egypte et après.

La *Mikilat* de Rabbi Yishmaël rapporte :

Le 15 Nissan, l'Eternel a conclu son alliance entre les deux fleuves avec Avraham - ברית בין הבתרים. Le 15 Nissan, les anges annoncèrent à Avraham qu'il allait avoir un descendant. Il a alors demandé à Sarah de préparer des galettes (Genèse, 18, 6) : «Vite, prends trois mesures de farine... pétris et fais-en des gâteaux ». Il s'agissait-là de matsot qu'il fallait faire avec précipitation avant qu'elles ne lèvent.

Le 15 Nissan est le jour de naissance d'Itzhak

De même, Itzhak a béni Yaakov (Genèse 27, 28) : «Puisse-t-il t'enrichir, le Seigneur, de la rosée des cieux et des suc de la terre ! », précisément la veille de Pessah ; ainsi qu'il est mentionné dans (Genèse, 27, 9) : «Va au menu bétail et prends-moi deux beaux chevreaux ». At-il besoin de deux chevreaux pour manger ?



Itzhak a dit à Esaü : mon fils, ce soir les anges célestes entonnent un chant, ce soir les granges s'ouvrent, les bénédictions fusionnent, fais-moi des mets, je te bénirai ; et ce soir-là était la veille de Pessah. Il avait besoin d'un chevreau pour le sacrifice de Pessah, קרבן פסח et un pour le sacrifice de שלמים sacrifice rémunérateur et ce soir-là Yaàqov a reçu les bénédictions de son père.

Nous en déduisons que ce moment de la veille de Pessah est particulièrement propice à recevoir des bénédictions de celui qui est méritant. Tous les trésors s'entrouvrent ce soir-là.

Il est rapporté par nos sages que le roi David s'interdisait de sortir en guerre la veille de Pessah et ce, malgré les multiples expéditions qu'il devait entreprendre ; car ce jour-là est prédestiné à déverser les bénédictions depuis le jour de la Création et il ne convient pas de le transformer en jour de guerre. Seul l'Eternel est autorisé à changer les lois de la nature.

Après à la sortie d'Egypte

Les générations qui ont suivi la sortie d'Egypte sont riches en évènements, souvent rapportés dans la *Mikilat* de Rabbi Yishmaël dont on peut citer :

La chute de Sicerca, général du roi de Canaan qui comptait 900 cavaliers, tombé entre les mains de Barak, le général de la prophétesse Deborah, après avoir opprimé les enfants d'Israël, près de vingt ans.

La chute de l'armée de Médiane et d'Amalek par Gédéon, qui n'avait que 300 guerriers

La chute de Sanhérv, roi d'Achur, venu conquérir Jérusalem du temps du roi Hizkiya, à la tête d'une grande armée comptant 45000 soldats, 80000 guerriers et 60000 soldats armés en dehors des cavaliers.

La chute d'Hamane, de la chancellerie et sa pendaison, eurent lieu aussi la soirée de Pessah, ainsi que le rapporte le

midrash, au nom de Rabbi Helbo : il est cité quatre fois בילה והוא et ces quatre fois ont eu lieu la soirée de Pessah. Deux se rapportent à Rachel et les deux autres à Léa, ainsi qu'il est dit : Lavan avait deux filles, sous-entendu, équivalentes entre elles. De l'une sont issus des rois et de l'autre aussi ; de l'une, sont issus des prophètes et de l'autre aussi. A deux reprises à la soirée de Pessah, les enfants de celle-ci eurent des miracles ; il en fut de même pour les enfants de l'autre.

De même, nous citons la guerre finale qui se livra entre les deux grandes puissances et que l'on évoque dans la haftara du huitième jour de Pessah en dehors d'Israël (Isaïe 10, 32) : עוד היום בנג לעמד dont on décrit les moyens impressionnants mis en œuvre, l'Eternel qui s'abattra sur le camp d'Achur, fera en sorte qu'à leur réveil, on ne retrouve que des cadavres. Cette victoire aussi aura lieu la soirée de Pessah.



VETEMENTS RECORD
HOMME ET ENFANT
Le spécialiste de la cérémonie au masculin

Rayon grande taille - Enfant de 6 mois à 16 ans
Costumes sur mesure à partir de 390 Euros

www.vetements-record.fr
18, cours Gambetta 69007 LYON
04 78 72 78 36

OFFRONS UN SEDER
à ceux qui n'ont plus rien

OBJECTIF :
1800 PANIERS POUR JERUSALEM



- 1 PANIER
75€
- 3 PANIERS
225€
- 5 PANIERS
375€
- 10 PANIERS
750€

DONNEZ CE QUE VOUS POUVEZ, MAIS SVP NE RESTEZ PAS INSENSIBLES A NOTRE APPEL. MERCI

POUR FAIRE VOTRE DON VIA NOTRE SITE - PAIEMENT SECURISE

WWW.TSIDKAT-ELIAOU.ORG - CLIQUEZ SUR LA BANNIERE PESSAH 5778

VOUS RECEVREZ VOTRE REÇU CERFA PAR EMAIL
EN RETOUR EN QUELQUES MINUTES.

66%
CERFA

DEPUIS PLUS 23 ANS TSIDKAT ELIAOU (ASSOCIATION OFFICIELLE) COMBAT LA PRÉCARITÉ AU QUOTIDIEN À JÉRUSALEM ET EST SOUTENUE PAR LES GRANDS RABBINS DE FRANCE ET D'ISRAËL.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS ET POUR TRANSMETTRE VOS DONS DIRECTEMENT :

FRANCE (appel gratuit): 01 77 47 82 60

PAR VIREMENT BANCAIRE :

PAR CHÈQUE FRANCE :

IBAN : FR76 3000 4024 7800 0108 3788 213 BNPFRPPMEE ASTEM
ÉTABLIR VOTRE CHÈQUE A L'ORDRE DE ASTEM ET L'ENVOYER A
ASTEM C/O AMSELLEM - 39 BOULEVARD GORBELLA 06100 NICE

Nuit de protection : ליל שימורים

Nous avons évoqué précédemment que cette même date était jalonnée d'événements importants et de grands miracles pour le peuple d'Israël, tant pour la période qui a précédé la sortie d'Egypte qu'à celle qui l'a suivie. Ceci explique le redoublement de l'expression ליל שימורים dans le verset (Genèse 12, 42) : «C'était la nuit « prédestinée » par l'Eternel, pour leur sortie d'Egypte ; c'est cette même nuit, instituée par le Seigneur, qui est « prédestinée » à toutes les générations des enfants d'Israël pour la délivrance.

Le premier terme « prédestinée » fait allusion à la période précédant la sortie d'Egypte ainsi que l'explique Rachi : l'Eternel attendait et s'impatientait d'arriver à cette nuit afin de tenir sa promesse de délivrer les enfants d'Israël d'Egypte. Le deuxième terme « nuit prédestinée » se rapporte à la période qui suit la sortie d'Egypte, d'où la précision dans le verset « à toutes les générations », signifiant ainsi que c'est une nuit prédestinée aux miracles pour toutes les générations d'Israël.

Le Traité (Rosh Hachana 11) dit tout autrement : le premier ליל שימורים fait allusion à la prédestination de cette nuit à la délivrance actuelle et le deuxième à la délivrance future ; ainsi qu'il est dit : « au mois de Nissan : les enfants d'Israël furent délivrés et au mois de Nissan ils seront délivrés. »

Autre explication : שימורים signifie préserver de toute nuisance pernicieuse.

C'est ainsi qu'explique Ramban : ליל שימורים cette nuit était prédestinée à délivrer les enfants d'Israël d'Egypte לה' הוא par l'Eternel :=elle m'est consacrée et la suite du verset : שמורים לכל בני ישראל - signifiant que cette nuit sera observée par les enfants d'Israël pour servir l'Eternel, consommer le sacrifice, exprimer louanges et reconnaissance en souvenir des miracles.

On retrouve là le sens de la coutume fréquente de ne pas fermer sa porte ce soir-là, exprimant ainsi notre confiance et notre assurance que l'Eternel est notre protecteur ce soir-là de toute nuisance pernicieuse ליל שימורים. Malgré tout, là où il y a danger, ne comptons pas sur le miracle.

D'autres expliquent ce terme de la racine שמר = surveiller. De même que les agents chargés de surveillance veillent toute la nuit à leur garde, les enfants d'Israël veillent aussi toute la nuit et racontent le récit d'Egypte, les miracles et les lois de Pessah, à l'instar des quatre sages rapportés par la Haggadah qui étaient absorbés toute la nuit par l'histoire de la sortie d'Egypte jusqu'au moment où ils devaient lire le שמע.

C'est ainsi que le suggère le Shoulkhan Aroukh : l'homme a obligation de se livrer à l'historique de Pessah et à ses miracles ce soir-là jusqu'à ce que le sommeil s'empare de lui.

LAVI
SOURCE D'INSPIRATION
POUR L'INTÉRIEUR DES SYNAGOGUES

5600 REALISATIONS A TRAVERS LE GLOBE
PLUS DE 130 SYNAGOGUES EN FRANCE
ONT CHOISI DE FAIRE CONFIANCE A LAVI

Œuvres Artisanales sur des Thèmes Religieux

Les artistes de Lavi ont déjà réalisé les œuvres d'art que vous voyez ici. Vous pouvez les commander dans la gamme de bois ou de métaux que vous voulez ainsi que la taille que vous choisissez.

Nous ajoutons constamment des œuvres à notre collection d'arts avec des thèmes qui s'alignent sur nos racines profondes dans les traditions et les pratiques hébraïques. L'œuvre de votre choix personnalisable. Nous accèderons à vos désirs et sommes convaincus que vous serez impressionné.



Découvrez les autres modèles de la collection sur notre site :

<http://www.lavi-artsy.com/fr/>

Agence Laforêt Villeurbanne Flachet
Partenaire de tous vos projets immobiliers
Achat - Vente - Location - Gestion locative - Investissement

Vous êtes propriétaire et souhaitez vendre ou mettre en location ?
Demandez votre estimation offerte : en Agence, par tel au 04 37 43 60 00 ou par mail : villeurbanneflachet@lafortet.com

Suivez-nous sur : Laforêt Villeurbanne Flachet

N°1 de la confiance depuis 7 ans
N°1 du professionnalisme et de l'efficacité
N°1 des projets immobiliers

Méto Ligne A Station Flachet

269 cours Emile Zola - 69100 VILLEURBANNE - méto Flachet - 04.37.43.60.00
villeurbanneflachet@lafortet.com - www.lafortet-villeurbanne-flachet.com
SAS Villeurbanne immobilier RCS Lyon 512 660 259

LOIS RELATIVES À LA VEILLE DE PESSAH

Nous intégrons cette soirée de fête après les multiples préparatifs et l'élimination du חמץ auxquels nous nous sommes livrés précédemment avec joie et minutie, à l'exemple de ce qui est cité dans (l'Écclésiaste, 5, 9) : « Qui aime l'argent n'en est jamais rassasié » et que Rabbi Yitzhak interprète dans le Midrash : « Qui aime la pratique des Mitsvot n'en est jamais rassasié ». Ainsi sommes-nous la veille et pendant Pessah.

Cachériser ou ébouillanter les ustensiles

On ne peut se servir à Pessah des ustensiles où on a cuisiné du Hamets durant toute l'année avant de les cachériser, afin d'en extraire toute trace de hamets dont ils sont imprégnés.

Les règles de cachérisation des ustensiles par הגעלה (ébouillanter) sont évoquées dans la Torah à deux endroits :

Dans le (Lévitique, 6, 21) il est dit : « Un vaisseau d'argile où il aura bouilli sera brisé ; que s'il a bouilli dans un vaisseau de cuivre, celui-ci sera nettoyé et lavé avec de l'eau ».

Cette recommandation est dite à propos des ustensiles où l'on a préparé la viande des sacrifices, qui est interdite à la consommation le lendemain en qualité de viande restante ; d'où nécessité d'ébouillanter tout ustensile ayant servi la veille à cuire une viande de sacrifice avant de s'en servir pour cuire le sacrifice du lendemain. Ainsi nous évitons que toute trace ou goût de la viande de l'un ne s'imprègne dans l'autre.

Nous appliquons ce même procédé pour la cachérisation des ustensiles qui ont servi à des besoins similaires avant de s'en servir à Pessa'h.

Lorsque les enfants d'Israël revinrent de la guerre livrée aux Médiannim, il est rapporté dans les (Nombres, 31, 23) : « Tout ce qui supporte le feu vous le passerez par le feu et il sera pur, après toutefois avoir été purifié par l'eau lustrale ; et tout ce qui ne va pas au feu, vous le passerez par l'eau ».

Cachérisation par le feu : ליבון

Des versets précédents, on peut dégager la règle de base servant à la cachérisation de tout ustensile. Cette règle d'or à retenir et à appliquer est ainsi formulée כן פולטר signifiant que le mode d'extraction de toute trace doit être à l'instar du mode d'imprégnation.

Si cette dernière a été obtenue par un contact direct avec le feu, en l'absence d'un bain liquide, exemple des grils, servant à griller au contact des braises et qui sont mélangés à toute trace de hamets, on ne peut obtenir leur cachérisation qu'en les soumettant au même traitement au contact direct du feu (jusqu'à ce qu'une étincelle en jaillisse).

Seul ce procédé appelé ליבון peut autoriser l'usage de ces ustensiles à Pessah.

הגעלה (ébouillanter) :

כלי ראשון : Si le mode d'imprégnation a été fait par l'intermédiaire d'un ustensile appelé כלי ראשון, qui lui-même

est en contact direct avec le feu, exemple une viande cuite dans une marmite ; cette dernière est un intermédiaire entre l'aliment et le feu. Elle s'appelle כלי ראשון. On peut cachériser cette marmite en la remplissant d'eau et en l'ébouillantant jusqu'à ébullition et débordement.

כלי שני : Si l'imprégnation du hamets s'est faite par un contact indirect, exemple le cas d'une assiette qui a servi à manger du hamets, ce mode de contact est dénommé כלי שני. La cachérisation s'obtient en y versant de l'eau bouillante ou par immersion dans l'eau bouillante sans besoin que cette eau soit sur le feu.

Il va de soi que la cachérisation de tout objet sous quelque mode que ce soit doit être précédée d'un nettoyage minutieux de l'ustensile.

כלי זכוכית les ustensiles en verre :

Il est admis que les ustensiles en verre ont la propriété de ne s'imprégner d'aucun aliment. Le Shoulkhan Aroukh autorise à les rincer convenablement sans aucune obligation de הגעלה.

Ceux qui sont plus exigeants les rincent à l'eau froide soixante-douze heures avant de s'en servir, renouvelant cette eau toutes les vingt-quatre heures (בן איש חי).

Le Rama (ashkénazim), est encore plus exigeant et ne leur accorde aucun moyen de cachérisation, ce qui oblige à éviter tout usage de cette vaisselle à Pessah, ce que d'ailleurs nous faisons fréquemment et plus simplement et plus agréablement en ayant une vaisselle de Pessah.

כלי חרס Ustensiles en argile ou en glaise :

Tel qu'il est précisé dans le (Lévitique 6, 21) : « Un vaisseau d'argile où il aura bouilli sera brisé », ce qui revient à dire qu'il n'y a aucun moyen de cachériser un ustensile en argile. Dans cette catégorie, rentrent aussi les ustensiles en argile recouverts de verre, la porcelaine, l'arcopal.

Les généralités des règles de cachérisation des ustensiles sont ici sommairement évoquées. Elles sont nombreuses, on peut les retrouver dans le Shoulkhan Aroukh, Orakh Haim, chapitre 451. Compte tenu des nouvelles matières existantes à notre époque, de la complexité et la composition de différents métaux composant un ustensile, exemple le cas du micro-onde, du lave-vaisselle, gazinière frigo, congélateur, plan de travail et autres, il convient de demander plus simplement l'avis d'un érudit en la matière.



mOxai

Livraison / sur place / à emporter
produit frais - viande

79 rue Louis Becker - Villeurbanne

04 78 82 57 21 / 04 11 48 05 46

Votre restaurant

ITALIEN ET JAPONAIS RESTE OUVERT
POUR PESSAH

SEDER DE PESSAH ORGANISÉ 30 & 31
AVEC LE GRAND RABBIN MARS 2018

Richard Wertenschlag





SONIGO
Quality Worldwide Moving



**N°1
en Israël**



**75% du monde est couvert d'eau,
Sonigo couvre le reste**

- Expérience acquise depuis 1987 auprès des services de l'immigration pour l'Allyah
- Service spécial pour les nouveaux immigrants
- Dédouanement sur tous les ports et aéroports
- Livraison et déchargement de cadres et conteneurs à travers tous les pays
- Conseils et renseignements • Visite et devis gratuits
- Assurance et garantie sur tous nos transports • 6000m³ de garde-meubles privé

Spécialiste dans le transport au Canada, aux États-Unis et Miami

Número gratuit : 0-800 900 111 Tel : +972 (8) 811 1204 / Fax : +972 (8) 8568629
Email: jerusalem@sonigo.com | www.sonigo.com
Téléphone français : 01-76 54 92 92 4, Dael Darum Industrial Area, P.O.B 4068, Ashdod 7714001, Israël



HOTEL ARIANA



HOTEL ARIANA

163, Cours Emile Zola 69100 Villeurbanne
Tél : 04.78.85.32.33
www.ariana-hotel.com - ariana@ariana-hotel.fr



IBtec
Équipez-vous aujourd'hui avec
la technologie de demain




Spécialiste en sécurité et téléviseurs
Alarme - Vidéo surveillance - Biométrie - Portique - Télévision

**ÉQUIPEZ VOUS AUJOURD'HUI
AVEC LA TECHNOLOGIE DE DEMAIN**

Suivez nos traces sur www.ibtec.fr ou avec Yoël ELBAZE (contact commercial 07 88 23 01 18)



16-18 rue Paul et marc Barbezat
69150 Décines Charpieu



y.elbaze@ibtecnet.com



04 72 68 90 33
04 72 13 90 54 (fax)

Heure limite pour consommer le hamets

La veille de Pessah, on doit s'arrêter de consommer le hamets à la fin de la 4ème heure du jour (Si le jour se lève à 6 h et se couche à 17 h, il comporte 11 heures journalières. Une heure journalière = 660 : 12 = 5560 mn : 4 h journalières nous mènent à 220 min = 9h40).

Certains comptent ces 4 heures à partir de la levée du jour et d'autres à partir du lever du soleil. Dans tous les cas, il faut retenir que c'est des heures correspondantes à la fraction journalière.

Il est interdit de consommer du hamets au-delà des 4 heures journalières, il n'est pas pour autant permis de consommer de la matsa pure. On s'autorise à manger des galettes cachères pour Pessah comportant des jus de fruits ou enrichies par de l'huile ou du vin. Cette galette ne peut en aucun cas acquiescer

le soir de Pessah du commandement de manger la matsa. Cette dernière est considérée comme un pain des pauvres et la galette enrichie au vin ne peut être considérée comme un pain de pauvres ce qui rend autorisée sa consommation la veille de Pessah.

L'interdiction de manger du hamets la veille de Pessah est une interdiction de la Torah mais ce, à partir de la moitié de la journée.

La consommation de cette matsa dite enrichie n'est autorisée que jusqu'à la 9ème heure du jour, afin qu'on puisse manger la matsa avec bon appétit. En cas de nécessité, on est autorisé à consommer modérément fruits et légumes.

Interdiction de consommer la matsa la veille de Pessah

Le Traité Péssahim Yéroushalmi, (chapitre 10, règle 1) rapporte au nom de Rabbi Lévi : « Celui qui consomme de la matsa la veille de Pessah ressemble à celui qui a un rapport avec sa fiancée à la maison de ses beaux-parents ».

Cette comparaison est ainsi expliquée dans le traité de בלה : une nouvelle mariée ne peut avoir de rapport avec son époux ; elle est assimilée à une נידה tant que la bénédiction de mariage n'a pas été récitée. De même que la נידה n'est permise à son mari qu'après immersion dans le bain rituel, la nouvelle mariée n'est permise qu'après les bénédictions du mariage.

Et de même que la nouvelle mariée n'est permise qu'après célébration des 7 bénédictions, on n'est autorisé à consommer la matsa le soir de Pessah qu'après 7 bénédictions : 3 du kiddouch (הגפן, מקדש ישראל שהיינו), la bénédiction dite à la haggadah (אשר גאלנו), la bénédiction du lavage des mains, celle du Motsi, et celle de la matsa.

Certains même s'interdisent de consommer la matsa depuis le premier Nissan et ce, afin d'apprécier davantage la mitsva de matsa le soir du Seder.

Brûler le hamets

La Torah nous recommande de brûler le Hamets en notre possession (Exode 12, 15) : « Le jour précédent, vous ferez disparaître le levain de vos maisons ». L'heure limite de brûler le Hamets va jusqu'à la 5ème heure de la veille de Pessah. Après avoir fini de consommer le Hamets, il dispose encore d'une heure pour ramasser et brûler le Hamets. S'il ne veut brûler le Hamets, il peut le vendre à un non-Juif dans cette limite de temps. Nos Sages ont institué de rechercher le Hamets le soir du 14 Nissan à la lumière d'une bougie. Aussitôt à la sortie des étoiles, l'homme doit procéder à cette recherche avant de se livrer à toute autre activité et avant même de prendre son repas. Nous avons coutume de répartir 10 morceaux de Hamets bien enveloppés, de les rechercher et chemin faisant, nous procédons à l'ultime vérification de tout Hamets qui aura été oublié par mégarde. Avant cette recherche, nous disons la bénédiction « אשר קידשנו במצותיו » . Nous utilisons sciemment le terme בעור חמץ = brûler dans cette bénédiction et non le terme « rechercher » car la finalité de cette opération est dans l'acte de brûler. Il n'est pas autorisé de s'interrompre entre cette bénédiction et la recherche qui la suit sauf cas d'exception en rapport avec les besoins de la cause. Le traité Pessahim rapporte les avis partagés concernant le mode d'application de brûler le Hamets. Selon les Sages, on peut l'éliminer par tout procédé.



Le semer à tout vent, le jeter à la mer. Rabbi Yehouda exige de l'éliminer par le feu. Bien qu'il soit de règle de suivre l'avis des Sages, nous nous obligeons à le brûler conformément à l'avis de Rabbi Yehouda. Après avoir brûlé le Hamets, on doit prononcer la formule consacrée à cet effet : « כל חמירא וכו' » de crainte qu'il ne persiste par mégarde un reste de Hamets. Cette formule doit être prononcée au plus tard à la fin de la 5ème heure, ce qui nous dégage de toute responsabilité et nous met en conformité avec la recommandation, Genèse 12, 19 : « Durant 7 jours, qu'il ne soit point trouvé de levain dans vos maisons » et celles d'Exode, 13, 7 : « On ne doit voir chez toi ni pain levé, ni levain ».

La fête de Pessah' Rav Shimon Baroukh



Livre original, double face : d'un côté, lois et coutumes de Pessah', de l'autre : La haggadah de Pessah traduite, phonétique et commentée suivie du Ma'hzor de Pessah'

TIC TAC TOE PESSAH



Faites un bond en avant avec ce jeu amusant de Grenouilles et Matza tic-tac-toe. Offre des heures de plaisir sans fin !

L'arme de la parole - Pessa'h



Livre des prières de Pessa'h traduit et commenté par le Rabbin Claude Brahami pour le rite Séfarade.

Les fêtes juives en 7 volumes



Illuminez vos fêtes avec ces bandes dessinées à la fois pédagogiques et ludiques pour présenter l'histoire de chacune des fêtes juives aux enfants.

Haggadah de Pessa'h



À nouveau disponible ! Réédition 2018. Découvrez avec plaisir une magnifique Haggadah Bilingue avec d'artistiques illustrations en couleurs.

L'Année Juive Fêtes et Evénements



Réflexions et commentaires sur les fêtes, les chants et les coutumes. En 6 tomes

J'apprends à lire et à écrire l'hébreu



Ce livre est avant tout un livre de découverte. Son approche se fait pour l'enfant comme pour le plus grand, sous le signe de la curiosité et de la compréhension.

Mon cahier d'écriture



Mon cahier d'écriture" a pour objectif de faire acquérir une connaissance sûre de l'écriture de l'Alph-Beth.

Etre parent et réussir



Résumé de la pensée éducative d'un Grand Rav de l'époque contemporaine, le Rav Hirsch, connu pour avoir été le médiateur dans le domaine de l'éducation.

Le riz et les légumineuses (קטניות) :

L'obligation d'éliminer le Hamets concerne le Hamets pur ou tout mélange avec 5 produits de céréales : le blé, l'orge, l'avoine, le sarrasin et le seigle, qui auront été en contact avec de l'eau. D'où nécessité de vérifier la présence de ces divers aliments et de les éliminer ou les vendre à un non-Juif.

La consommation de toutes autres sortes de céréales est normalement permise, quoique certains s'abstiennent de les consommer ; ainsi certains s'interdisent de manger du riz, ou d'autres légumineuses, comme les pois chiches, qu'il n'est pas nécessaire de brûler ou de vendre ; même si on se défend de les manger, on peut les conserver chez soi car ce n'est pas du Hamets.

L'origine de cette exigence supplémentaire provient principalement du fait qu'il est fréquent de trouver dans un sac de riz ou de légumineuses, des grains de blé ou d'autres céréales interdites, cuits avec le riz, vont interdire son plat et sa marmite.

Comment procéder lorsqu'on retrouve du Hamets à Pessah ?

Le Shoulkhan Aroukh, Orah Haim chapitre 446, paragraphe 1, précise : Celui qui trouve du Hamets dans sa maison à

Jeûne des aînés et jeûne des ultra-pratiquants

Nos Sages ont institué un jour de jeûne pour les aînés la veille de Pessah en souvenir du miracle dont ils ont bénéficié lors de la plaie des aînés. C'est ainsi qu'il est rapporté dans le Traité Sofrim, chapitre 21, loi 3 : « il n'est pas permis de jeûner le mois de Nissan en dehors du jeûne des aînés la veille de Pessah » et les Tossafot Traité Pessahim, 108, précise que seuls les hommes et non les femmes ont obligation de jeûner. L'accusation de démeriter un miracle sous prétexte que les enfants d'Israël tout comme les Egyptiens, adoraient les idoles, n'a concerné que les hommes. Et l'Eternel les a épargnés malgré tout, ce qui les amènent à reconnaître l'autorité divine.

Lecture du Hallel complet à Arvit, incomplet dans la Haggada

La seule occasion où il est donné de lire le Hallel le soir en totalité avec bénédictions au début et à la fin, c'est précisément la soirée de Pessah. Il est recommandé de le chanter avec enthousiasme. A propos de cette lecture du Hallel, il est dit Isaïe, 30, 29 : « Parmi vous retentiront des chants comme dans la nuit consacrée à la fête » ; d'autant qu'on célèbre cette nuit notre libération. Le Midrash attribue le verset précédemment cité aux enfants d'Israël qui l'ont proclamé ce jour-là, rappelant que lorsque Pharaon a recherché Moïse et Aaron après la plaie des aînés et leur a demandé de quitter l'Egypte, de crainte que lui-même, qui était aîné, ne périsse, Moïse et Aaron lui répondirent : nous ne pouvons quitter de nuit car nous avons obligation de quitter de jour, Exode 12, 22 : « Que pas un d'entre vous ne franchisse alors le seuil de sa demeure jusqu'au matin ». Alors, le Pharaon pria Moïse d'annoncer à tout le peuple que désormais il était libre. Aussitôt après cette proclamation, ils s'exclamèrent : Louez serviteurs de D. ! précisant qu'ils étaient les serviteurs de D. et plus ceux de Pharaon.

Pessah : Si cela a lieu pendant les mi-fêtes, il se doit de le brûler aussitôt. Pendant la fête, il le recouvre d'un ustensile jusqu'aux mi-fêtes pour l'éliminer.

Interdiction de toute activité la veille de Pessah

La veille de Pessah ne ressemble pas à la veille des autres fêtes en ce qui concerne l'exercice de toute activité ; car du temps des sacrifices, l'agneau pascal devait être sacrifié le 14 Nissan après la mi-journée. Puisque cette obligation concerne chaque individu et que le jour où on offre un sacrifice est considéré comme un jour de fête, il est donc strictement interdit de se livrer à toute activité, tout au moins depuis le moment où on a obligation d'apporter ce sacrifice, c'est-à-dire la mi-journée.

Ce miracle n'a pas concerné les femmes qui étaient des saintes, tel qu'il est dit dans le Traité Sota 11 : « C'est par le mérite des femmes saintes que les enfants d'Israël ont été délivrés d'Egypte ». C'est pourquoi seuls les aînés mâles s'obligent à jeûner.

Dans un foyer dépourvu d'aîné, il est de coutume que le chef du foyer jeûne car il est dit, Exode, 12, 30 : « Il n'y avait point de maison qui ne renfermât un mort » et d'après le Midrash Rabba cela pouvait toucher même les aînées femmes hormis Batia fille de Pharaon qui a pour excuse d'avoir sauvé Moshé. Mais cela reste l'exception, compensée par le jeûne du chef du foyer, en l'absence d'aîné.

Nous récitons le Hallel ce même soir en commémoration à cet événement. Le sacrifice de l'agneau pascal est appelé dans les textes, Exode 13, 5, par le terme « עבודה » qui est le terme consacré au service des sacrifices et qui fait de nous « עבדי ה' » serviteurs de D. Ce qui concrétise notre acte de libération.

Le Hallel récité à la maison ce même soir est divisé en deux parties : La 1ère comportant les deux premiers psaumes, est celle qui fait partie du Maguid et qui achève le récit de la sortie d'Egypte. La 2ème partie du Hallel constitue des louanges. On ne peut donc faire précéder la lecture de ce Hallel par la bénédiction qui s'y rapporte. De ce fait, nous procédons à la lecture du Hallel au complet à la synagogue, après la Amida, avec bénédiction au début et après et bien entendu, sans la moindre interruption.

Les femmes aussi ont obligation de lire le Hallel ; même si elles ne sont pas présentes à la synagogue, il est recommandé pour elles de le réciter à la maison avant le Kiddouch (שור"ת יחוד דעת tome 5, chapitre 34).

TOUPARGEL

LE BON S'INVITE CHEZ VOUS

BONNES FÊTES DE PESSAH !

Tous vos produits de qualité livrés à domicile

DES PRODUITS CONTRÔLÉS ET GARANTIS !

Toupargel vous accompagne dans la préparation de votre repas pour Pessah pour régaler toute la famille avec des produits **CERTIFIÉS CASHER LEPESSAH** à retrouver sur **toupargel.fr**

Alors simplifiez-vous la vie au quotidien et faites vos courses chez vous en toute sérénité avec plus de **40 RÉFÉRENCES CERTIFIÉES CASHER** et des centaines de produits neutres tels que les légumes, aides culinaires, fruits et desserts !

Demandez votre catalogue Casher auprès de votre conseiller(ère) ou consultez-le sur **toupargel.fr**

Belles fêtes de Pessah !

COMMANDEZ COMME VOUS VOULEZ !



• Par téléphone

3040 Service à appel gratuit

• Par internet

toupargel.fr

• Sur l'application mobile

Disponible sur App Store

Disponible sur Google Play

LE SEDER DE PESSAH

Les 15 ordres à observer : ...קדש, ורחץ, ברפס, יחץ...

Kidouch, Ablutions, Cèleri ou Légumes assimilés, Partage de la Matsa, Récit, Ablutions avant le repas, Motsi sur la Matsa, Herbes amères, Sandwich, Le repas du Seder, Consommation de l'Afikomane, Action de grâces après le repas, Hallel et Chant concluant le Seder agréé.



Pourquoi appelle-t-on cette soirée : « Soirée du Seder » ?

Ceci en rapport à cet ordre préétabli et qu'il convient de respecter, afin d'accomplir les différents commandements qui s'y rapportent.

Ce nom de : « Soirée du Seder » rappelle l'importance de l'ordre ; ce qu'un esclave ne peut respecter car il n'est pas indépendant. A la réflexion, on constate que cet ordre ne correspond pas à la chronologie des événements historiques qui ont été à l'origine de l'esclavage. Il eut préalablement la haine et la jalousie entre frères qui ont vendu l'un d'eux en esclave, lequel esclave a accédé à la royauté et puis tous les frères ont été réduits à l'esclavage avant d'être libérés. Nous devons garder confiance et croire en permanence que le véritable ordre n'est pas celui établi par nous mais celui orchestré par l'Eternel.

Cet enseignement est à généraliser pour l'ensemble des générations à venir, où l'on constate que nos ennemis cherchent notre extermination et seule l'assistance bienveillante et les miracles de l'Eternel nous épargnent. Ces miracles se déroulent et se dérouleront jusqu'à la fin des temps, selon l'ordre et le dessein du D. suprême ; bien que cet ordre apparaisse incompréhensible, il se déroule en dehors de toute considération.

Honorer la fête par sa tenue vestimentaire et des ustensiles distingués :

Il est précisé dans le Traité Pessahim 116, que tout membre d'Israël doit se comporter comme si lui-même était sorti d'Egypte. il doit pour cela garnir sa table du mieux de ses possibilités, préparer à l'avance son siège en le munissant de possibilités de s'accouder et mettre en valeur cette soirée aussi par sa tenue vestimentaire qu'il soignera.

C'est ainsi que dans certaines familles, le chef de famille

porte un vêtement blanc spécifique à la fête (קיטל pour les Ashkénazes, Djellaba pour les hommes séfarades et Caftan pour les femmes). Ce vêtement en étant distinctif, rappelle par sa couleur blanche, le vêtement des morts, invitant l'homme à ne pas s'enorgueillir outre mesure de sa liberté mais qu'il garde les pieds sur terre en se souvenant de sa fin. De même, nous gardons présent à l'esprit le Temple qui n'est toujours pas reconstruit ; d'autant qu'il est bien connu que le jour de Tisha Beav tombe toujours le même jour de semaine que le 1er jour de Pessah.

On rappelle à ce sujet le moyen mnémotechnique évoquant la correspondance des jours de fête exprimée par allusion dans les lettres inter-changées du «א» ו«פ» ו«צ» ו«ד» ו«ק» ו«ש», ג«ר», ד«ק», ה«צ», ו«פ» ו«א» et à partir de la lettre ל on remonte de nouveau la suite. On obtient d'après ce procédé les jours de célébration de fêtes de l'année correspondant à chacun des jours de fête de Pessah.

- 1 = ת«ת» jour de Pessah, tombe le même jour que 9 Av : על מצות ומרורים
- 2 = ש«ש» 2ème jour de Pessah, le même que le jour de Shavouot :
- 3 = ג«ג» 3ème jour de Pessah = jour de Rosh Hachana
- 4 = ק«ק» 4ème jour de Pessah, correspondant au jour de קריאת התורה sous-entendu le jour de Simhat Torah en dehors d'Israël
- 5 = צ«צ» 5ème jour de Pessah, le jour du jeûne par excellence de Kippour.
- 6 = פ«פ» 6ème jour de Pessah, le même que le jour de Pourim de l'année passée.

Tellor

Diamantaire depuis 1977

500 €

640 €

1250 €

BLACKOUT CONCEPT
GENEVE

En exclusivité chez Tellor

www.tellor-diamantaire.fr

3 rue Simon Maupin - Lyon 2^{ème} (Métro Bellecour)

111 Faubourg Saint-Honoré - Paris 8^{ème}

Fabricant - Joaillier - Créateur - Expert diamantaire

Les règles des préparatifs du Seder

Après avoir brûlé le Hamets, on doit se livrer aux préparatifs de la soirée. Rappelons à cet effet la composition du plateau du Seder : 3 Matsot sélectionnées font allusion aux 3 familles d'Israël, Cohen, Levi et Israël. De même, elles font allusion aux 3 patriarches auxquels nous sommes rattachés.

Nous portons le nom de ישראל qui est l'acronyme de :

אהרן, יצחק, יעקב, שרה, רבקה, רחל, לאה, dont nous sommes les descendants.

Ces 3 Matsot doivent être des Matsot שמורות, cela veut dire que le blé a été surveillé depuis sa récolte, conformément à ce qui est précisé dans Genèse 12, 17 : « Conservez la fête des azymes » המצותשמורתם, leur fabrication devant être accompagnée obligatoirement par l'intention explicite de s'en servir pour cette mitsva, et ne peut être réalisée mécaniquement. La consommation de la matsa le 1er soir est obligatoire pour hommes et femmes au moins pour 2 כזית. A l'instar de la 1ère soirée de Souccot, où nous avons le devoir de manger dans la Soucca. Les autres jours de la fête il n'y a pas obligation de manger de la matsa ; il est seulement interdit de manger du Hamets. On peut pour ces autres jours ne pas s'imposer de manger la Matsa Chemoura et s'autoriser à manger une Matsa fabriquée mécaniquement. Selon le Gaon de Vilna, bien que l'obligation de manger de la matsa n'incombe que pour le 1er jour, il est recommandé de manger de la matsa durant les 7 jours, ainsi que le spécifie le verset (l'Exode 12, 15 : « 7 jours durant, vous mangerez des pains azymes »). C'est ce qui explique que ceux qui sont exigeants s'imposent de manger durant les 7 jours une Matsa Chemoura. Il n'est pas nécessaire de préciser que le prélèvement de la Hala de ces matsot a lieu avant l'entrée de la fête car il est interdit de prélever la Hala un jour de Yom Tov d'une pâte cuite la veille de Yom Tov.

Les 3 matsot du Seder doivent être entières, afin qu'on puisse se conformer à l'obligation de 2 = לחם משנה = 2 pains exigés pour le Motsi chaque shabbat, ici 2 matsot ; En dehors de la matsa supplémentaire du milieu, servant à pratiquer le ידך c'est-à-dire la partager en 2, nous permettant de faire la bénédiction de « על אכילת מצה » sur une matsa incomplète, respectant ainsi ce qui est recommandé (Deuté. 16, 3 : « Des azymes, pain de misère »). Un homme se trouvant dans la misère ne peut se permettre de se nourrir d'une matsa complète mais se contente de portions. Nous enveloppons les matsot d'une nappe afin de les couvrir

au moment du Kiddouch et au moment du Motsi, on se saisit des 2 matsot complètes avec la moitié intercalaire de sorte que la bénédiction du Motsi se porte sur 2 complètes, en conformité avec le לחם משנה. Après la bénédiction du Motsi, on met à l'écart la matsa du dessous et on fait la bénédiction du מצה en pensant à la matsa coupée puis on mange la grandeur d'une olive de chaque matsa.

3 matsot de 3 mesures de farine de pur froment :

Les 3 matsot font allusion aux 3 mesures que Sarah prit lorsque les anges se présentèrent à Avraham (Genèse, 18 ; 6 : « Vite, prends 3 mesures de farine de pur froment, pétris-la et fais-en des « gâteaux » azymes). Nous avons évoqué les termes du Midrash qui précise que cela eut lieu la veille de Pessah, ce qui explique la précipitation recommandée par Avraham par le terme « vite », mettant en garde son épouse de veiller à ce que les matsot ne lèvent pas ; de même les galettes dont il est question font référence aux galettes mentionnées dans l'Exode 12, 39 : « ils firent de la pâte qu'ils avaient emportée d'Égypte, des « gâteaux » azymes).

Zeroa זרוע os grillé, évoque le sacrifice pascal. On prend un os grillé ou cuit d'avance contenant des traces de viande.

Beitsa ביצה : un œuf cuit, placé dans le plateau face à l'os en commémoration du korban rémunérateur de Pessah que l'on consommait avant le sacrifice de Pessah. On a coutume de prendre un œuf cuit car il symbolise le plat des endeuillés. L'œuf se présente comme une roue et symbolise la vie qui n'est qu'une roue qui tourne. Ce même soir de Pessah, nous évoquons le souvenir du deuil du 9 Av, dont nous avons rapporté précédemment la correspondance, à savoir que le jour où a lieu le 1er jour de Pessah est le même que le jour où aura lieu le 9 Av. De plus, il est précisé dans les Lamentations, 3, 15 : « Il m'a rassasié d'amertume » signifiant que ce même jour où il m'a rassasié à Pessah, il m'a soumis à la détresse. Le Hatam Sofer trouve dans l'œuf la caractéristique principale du peuple d'Israël.

L'œuf est l'élément par excellence qui durcit à la cuisson, à la différence des autres aliments qui se ramollissent à la cuisson. Le peuple d'Israël a cette caractéristique de s'endurcir et de se former une carapace et de se renforcer à la suite de persécutions des autres nations, ainsi qu'il est dit (Exode, 1, 12 : « Mais plus on l'opprimait, plus sa population grossissait et débordait »). Autre symbole contenu dans l'œuf : il représente la potentialité et le début de la naissance car tout embryon commence par un œuf ; en cela, il évoque la naissance du peuple juif qui a commencé à la sortie d'Égypte.

Maror – Korekh מרור-כורק :

On prépare des feuilles de laitue, vérifiées préalablement de toute contamination.

'Harosset חרוסת :

Sert à y tremper le Maror. Se prépare par un mixage de dattes, amandes, noix, pommes agrémentées de cannelle et de gingembre et mélangées à du vin ; tant d'éléments qui évoquent l'esclavage et le mérite des enfants d'Israël.

Cette Harosset est d'abord épaisse, rappelant le mortier et avant d'y tremper le Maror ou le Korekh, on la dilue encore plus de vin afin que le goût du maror soit encore perceptible. En guise de Harosset, on peut prendre du miel de dattes dilué dans du vin.

Karpas כרפס : on prend des feuilles de céleri, vérifiées minutieusement, que l'on dépose dans le plateau. Les feuilles de céleri sont particulièrement recommandées car ce légume fait allusion à maintes significations, ainsi que nous l'expliquons plus loin. Cependant, dans les pays où ce légume est introuvable, on peut le remplacer par tout autre légume qui pousse à même le sol. On prend de l'eau salée, jus de citron ou vinaigre pour y tremper le céleri ainsi que l'ont institué nos sages. Tremper à 2 reprises afin d'éveiller l'attention des enfants et les inciter à poser des questions ; de même en signe de pauvreté, n'ayant pour tout assaisonnement que celui-ci. Nous disposons ces éléments dans le plateau selon un ordre préétabli, ainsi qu'il figure sur nos livres et nos Haggadot, hormis l'eau salée, qui reste en dehors du plateau. De même, on prépare le vin pour les 4 coupes, de préférence un vin rouge, ainsi qu'il est précisé (Proverbes 23, 31 : « Ne couvre pas de tes regards le vin vermeil qui brille dans ta coupe). On sélectionnera pour chaque convive le vin de sa convenance permettant à tout le monde de s'acquitter des 4 coupes. De même, il préparera sa place en prévoyant les oreillers lui permettant de s'accouder, conformément à l'obligation de la soirée.

HAGGADAH DE PESSA'H

Illustré par Zalman Kleinman

Traduit par Haïm Nisenbaum • 81 pages

Découvrez avec plaisir une magnifique Haggadah Bilingue avec d'artistiques illustrations en couleurs. Elle vous accompagnera tout au long de votre Séder de Pessa'h en vous livrant le déroulement du Séder, les instructions relatives à chaque étape, les coutumes de la fête et le récit de la sortie d'Égypte.

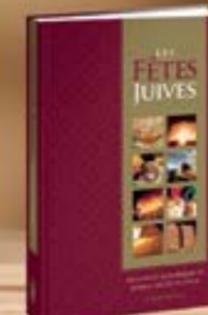
LES FÊTES JUIVES

Ce volume comprend la série de livres : « Histoire complète de Tichri, de Hanouccah, de Pourim, de Pessa'h et Chavouoth ».

Disponibles dans toutes les Librairies Juives de France, et sur : www.kehot.fr / www.amazon.fr / www.fnac.com



Les Editions Merkos L'Inyonei Chinuch - Kehot
Département culturel du Bureau Lubavitch Européen
8, Rue Meslay 75003 Paris - Tél : 01 48 87 87 12
E-Mail : bureau@lichka.fr



La Matsa Chemoura de la Lichka

Depuis plus de 65 ans, Le Bureau Lubavitch Européen - La Lichka est au service de la communauté juive de France et fournit la Matsa Chemoura pour Pessa'h.

Le mot Chemoura signifie surveillée. D'après le Zohar, la Matsa est l'aliment de la Foi et l'aliment de la Guérison. En effet, elle manifeste la confiance absolue que nos ancêtres ont mise en Dieu. Elle affirme que nous plaçons tout notre espoir en Lui. La Matsa a le pouvoir de renforcer notre foi. Cela est nécessaire car c'est le fondement de toutes les Mitsvot, de toute véritable vie juive.

Le Rabbi de Lubavitch demande que la Matsa Chemoura soit au moins consommée pendant les deux nuits du Séder.

MATSA CHEMOURA FABRIQUÉE À LA MAIN EN ISRAËL EXCLUSIVEMENT POUR LE :

Disponible en boîte de 1 kg

BUREAU LUBAVITCH EUROPÉEN
8, rue Meslay - 75003 Paris (M^o République)
Tél. : 01 48 87 87 12 E-Mail : bureau@lichka.fr
Directeur Général : Rav Shalom Gorodetsky

CONTACTEZ-NOUS POUR CONNAÎTRE LES DIFFÉRENTS POINTS DE VENTE.



SOUS LE CONTRÔLE DU GRAND RABBIN DE BNEI BRAK, RAV LANDAU CHALITA 5778 - 2018

Commandements de la Torah pour cette soirée: lecture de la Haggada et obligation de consommer la matsa

La soirée du Seder abonde en commandements ; pour certains, qui ont cours toute l'année comme le Kidouch et l'action de grâce et pour d'autres, spécifiques à cette soirée.

A notre époque, où on ne peut offrir des sacrifices, les commandements de cette soirée qui relèvent des prescriptions de la Torah, sont au nombre de 2 :



מגיד Maguid est le commandement de raconter l'épisode de la sortie d'Egypte (Exode, 13, 8 : « Tu donneras alors cette explication à ton fils : c'est dans cette vue que l'Éternel a agi en ma faveur, quand je suis sorti de l'Égypte »). Plus on s'étale dans ce récit et mieux ça vaut.

La Haggadah de Pessah est ainsi appelée car elle constitue le socle pour raconter ce récit et s'acquitter de cette composante essentielle du Seder qu'est le Maguid. Il incombe à chacun des convives de se remémorer les miracles de cet épisode et de sensibiliser par le récit avant de concrétiser par les actes spécifiques au Seder ; car il est bien connu que l'enthousiasme des cœurs est consécutif à la réalisation des actes. Avec le récit verbal et la concrétisation, l'homme peut atteindre le stade de pouvoir se considérer comme si lui-même était sorti d'Égypte et dans le même ordre d'idées, nous invitons la soirée du Seder tout celui qui a faim, à venir se joindre à nous. Cette invitation n'a certes aucun sens, car les nécessiteux sont déjà installés et cette proclamation est justifiée pour confirmer notre sentiment d'homme libre, de seigneur et de décideur. On exprime par là l'utilisation que nous faisons de notre liberté, non pour asservir d'autres et non pour se livrer à tout acte inconsidéré qu'un prisonnier accomplit par dévouement lors de sa libération ; comme le précise le verset d'Isaïe, 22, 13 : « Mangeons et buvons car demain nous mourrons ». Le juif fait usage de sa liberté pour accomplir des actes de générosité, de respect et d'entraide, se soucier et inviter son prochain, même si il sait qu'il est déjà servi.

Le Maguid entame le récit par les questions : Pourquoi cette nuit est-elle différente des autres nuits ? conformément à la présentation de ce commandement de Maguid rapporté dans l'Exode, 13, 14 : « Et lorsque ton fils, un jour, te questionnera en disant : « qu'est-ce que cela » ? Tu lui répondras : « d'une main toute puissante l'Éternel nous a fait sortir d'Égypte. » Cette interrogation est celle de l'enfant simple, dite avec naïveté. C'est aussi la même question dite par l'enfant sage, exprimée différemment.

Nos sages disent dans le Traité Pessahim 116 : même un homme qui se trouve seul ce soir-là ou avec son épouse en l'absence d'un enfant, doit se poser à lui-même ces questions et ne pas les élucider ; et même 2 sages experts dans les règles de Pessah se reposent mutuellement la question.

La réponse qui suit cette interrogation commence par évoquer notre déshonneur avant de conclure par nos mérites ; on évoque d'abord notre situation difficile avant la délivrance. La lumière n'est reconnaissable que lorsqu'elle jaillit de l'obscurité. On apprécie sa liberté qu'à travers les souvenirs douloureux de l'esclavage et de l'obscurité dans lesquels on se trouvait précédemment.

La Guemara s'interroge sur l'objet précis de notre dédain et celui de notre considération : Rav soutient que cela s'exprime par le passage : « A l'origine, nos ancêtres étaient idolâtres mais à présent l'Omniprésent nous a rapprochés de Son service » tandis que Shmouel se réfère au passage : « Nous étions esclaves du Pharaon en Égypte mais notre D. nous a fait sortir par une main puissante. L'objet de leur controverse est que Rav considère le déshonneur et la considération qui s'en est suivie comme étant d'ordre spirituel, dû au fait que nos ancêtres étaient éloignés de l'Éternel et à la sortie d'Égypte, ils s'en sont rapprochés. Tandis que Shmouel considère ces changements de situation comme se rapportant aux considérations purement matérielles, relevant de l'esclavage et de la délivrance physique.

Le Maguid poursuit le récit en évoquant ce que Laban l'araméen voulait faire à Yaakov, texte qui évoque les prémices, ainsi qu'il est rapporté dans Deutéronome 26, 5-10 : « Et tu diras (en les apportant) : enfants d'Aram, mon père était errant, il descendit en Égypte, y vécut étranger, peu nombreux d'abord... » Par ces termes, nous exprimons notre reconnaissance à l'Éternel pour les bienfaits dont il nous a comblés depuis notre descente en Égypte et jusqu'à notre entrée en Erets Israël.

Nous retrouvons dans cette formulation le lien existant entre la fête de Pessah et le commandement d'apporter les prémices. De même que le sacrifice de Pessah est comme nous l'avons évoqué, la base du service, d'où son nom « עבודה », les prémices aussi constituent la pratique d'une « עבודה » et toutes deux donnent lieu à une reconnaissance à l'Éternel.

La Haggadah date de la période des Tanaim et son auteur nous propose les 2 versions (reconnaissance par le sacrifice pascal et reconnaissance par les prémices) et c'est ainsi que nous procédons.

מצות אכילת מצה en conformité à la prescription de : (Exode, 12, 18) : « Le 1er mois... au soir, vous mangerez des azymes »

MAISON WILLIAM
BOUCHER DE PÈRE EN FILS DEPUIS 1840
50 Rue tête d'or 69006 LYON / 04 78 24 10 10

Commandez sur www.maison-william.fr
ou sur l'application smartphone.

Livraison en moins d'une heure sur Lyon,
en 24h dans toute la France.

Download on the App Store
GET IT ON Google play

Koupat Rabbi Meïr Baal Haness
Association d'aide aux nécessiteux

Chers amis,
À quelques jours de **Pessah**,
Nous faisons appel à votre
générosité pour nous aider
à soutenir avec abondance
et dignité les nécessiteux.

Que Dieu vous bénisse
et que le mérite de cette
grande mitsva vous protège.

Pour faire un don en ligne :
koupat-rabbimeirbaalhaness.org

Adresse mail :
koupatrabbimeirbaalhaness@gmail.com

Par téléphone : **06.14.39.72.62**

Par chèque à l'adresse :
**20 montée de la Reine Victoria
73100 Tresserve**

Votre boutargue en quelques clics

KOSKAS & FILS
LE ROI DE LA BOUTARGUE

EXPEDITION SUR TOUTE LA FRANCE
EN 24H OUVRÉ

MAIS AUSSI EN EUROPE-DOM-TOM
ET AMERIQUE DU NORD

Plus d'infos au **01 42 05 80 88**

FRAIS DE PORT OFFERT *
à partir de 80€ avec le code :

LEROIDELABOUTARGUE

Rejoignez-nous sur Facebook [koskasetfils](https://www.facebook.com/koskasetfils) (officielle)

www.koskas-fils.com fabricant de boutargue

Commandements de Rabanan : Kidouch, 4 coupes, Accoudés, Maror, Afikoman, lecture du Hallel

Les autres commandements relèvent d'institutions de nos sages : Kidouch : on sanctifie la fête sur le vin et par-là même, on s'acquiesce de la 1ère coupe.

Obligation de boire 4 coupes de vin : soulignant ainsi notre liberté. S'accouder : exprime notre liberté, à l'instar des rois.

On trempe à 2 reprises : éveillant ainsi la curiosité des enfants. On trempe les branches de céleri puis le Maror dans la 'Harosset qui ressemble au mortier en souvenir de notre esclavage. Le Maror : cette recommandation relevait des obligations de la Torah du temps du *בית המקדש* ainsi qu'il est recommandé, Nombres, 9, 11 : «Ils la mangeront avec des azymes et des herbes amères». Après la destruction du Temple, cette recommandation a été instituée par les sages en souvenir de cette pratique dans le Temple.

Korekh : Après avoir mangé le Maror, on fait un sandwich comportant ce même Maror avec la matsa, en souvenir de Hillel, qui les unissait et les consommait ensemble, respectant ainsi le verset cité précédemment Nombres, 9, 11. Cette pratique de lier la matsa qui symbolise la liberté au Maror qui symbolise l'esclavage est évoquée dans le Talmud (Berekhot 60) : «On raconte que Hillel de retour chez lui

entendit des cris dans sa ville. Il se dit : « je suis sûr que ces cris ne proviennent pas de chez moi ». A son propos, on évoque (Psaume 112, 7) : «Il n'appréhende pas la mauvaise nouvelle ; son cœur est ferme, plein de confiance en l'Éternel». Comment Hillel pouvait-il être sûr que ce cri ne provenait pas de chez lui ? tout simplement parce que les membres de sa famille considéraient le bien et le mal comme étant un ensemble qui faisaient un même corps et tous deux étaient considérés comme un bien ; ainsi que les sages nous le recommandent : on doit bénir le mal comme on bénit le bien. De même que la liberté est préférable et considérée comme un bien par tous, l'esclavage est une part de ce bien.

La consommation de l'Afikoman : elle vient en commémoration du sacrifice pascal que l'on mangeait en étant rassasié : d'où obligation de ne rien manger ni de boire après, afin que le goût de l'Afikoman persiste. Seul boire de l'eau en cas de nécessité est toléré.

Hallel : nous rendons des louanges et exprimons notre reconnaissance à l'Éternel pour sa délivrance et ce, en faisant la bénédiction : *ברוך אתה ה' גאל ישראל אשר גאלנו*... et aussi par la bénédiction : *יהללך* que l'on dit après lecture du Hallel.

Règles de Kidouch et des 4 coupes

Il est rapporté dans le Traité (Pessahim 109) que chacune des 4 coupes constitue une mitsva indépendante.

Par la 1ère coupe, nous réalisons la mitsva du Kidouch.

Par la 2ème, la bénédiction *גאל ישראל* qui scelle le Maguid.

La 3ème coupe est celle de Birkat Hamazon

La 4ème est celle de la bénédiction *יהללך* qui conclut le Hallel. Selon la coutume sépharade, on ne prononce la bénédiction de *פרי הגפן* que lors de la coupe du Kidouch et de la 3ème coupe, celle de Birkat Hamazon qui de fait, constitue une interruption avec la bénédiction du Kidouch.

Tandis que la 2ème coupe est considérée comme pouvant s'acquiescer de la bénédiction de la 1ère coupe. Il en est de même de la 4ème coupe, qui s'acquiesce avec la bénédiction de la 3ème. Nous avons dit précédemment qu'il y a lieu de donner la préférence au vin rouge pour ces 4 coupes.

Pendant cette soirée de Seder, le vin rouge évoque le sang du sacrifice pascal ainsi que celui de la Mila, par le mérite desquels nous avons été délivrés (Ezéchiel 16, 6) : «Je passai auprès de toi, je te vis t'agiter dans ton sang et je te dis : vis dans ton sang « vis dans ton sang ! vis dans ton sang ! ». De même, il rappelle le sang des bébés d'Israël versé par le Pharaon, qui constituait son bain quotidien.

La coupe du Kidouch pratiqué pendant l'année ainsi que celle des 4 de la soirée de Pessah doit être rincée intérieurement et extérieurement, elle doit être sans la moindre entaille et doit contenir au moins 86 cl. Volume équivalent à la valeur guématrique du mot *כוס* = 86. Selon l'avis du Hazon Ish, ce volume doit être égal à 150 cl, valeur numérique du mot : *כוס הגון*. Il n'y a pas obligation de boire tout le verre, on peut se contenter d'en boire les trois quarts d'un trait.

Seule la dernière coupe, il est recommandé de la boire en totalité et de faire la bénédiction qui s'ensuit : *על הגפן* ;

Il y a 3 bénédictions dans le Kidouch : *מקדש* ; *פרי הגפן*, *ברוך אתה ה' גאל ישראל* et *שהחיינו*. Si la 1ère soirée du Seder tombe un samedi soir, nous ajoutons lors de la 1ère coupe, les bénédictions de la Havdala, soit au total 5 bénédictions.



Moyen mnémotechnique

יקנה ז

י = *ייק* = *בורא פרי הגפן*

קידוש = *ק* = *מקדש ישראל*

נ = *נ* = *בורא מאורי האש*

ה = *ה* = *הבדלה* = *המבדיל בין קדש לקדש*

ז = *ז* = *שהחיינו*

On ne fait pas la bénédiction des odoriférants un samedi soir où a lieu un jour de fête ; car même si on ne dispose pas d'une âme supplémentaire spécifique au shabbat pendant les jours de fête, malgré tout puisque on ne quitte pas le shabbat pour un jour de semaine mais plutôt pour un jour de fête où il y a lieu de se réjouir, la peine qu'on éprouve à se séparer de l'âme du shabbat est moins importante et nous n'avons pas besoin de nous consoler par la bénédiction des odoriférants.

Obligation de s'accouder

Nos sages ont institué une obligation de consommer les *כזיתות* de matsa, qui sont : de *כורך*, *כפון* ; de même, de boire les 4 coupes uniquement accoudé ressemblant ainsi en tous points de vue à des hommes libres. Le Midrash Raba trouve une allusion à cette pratique dans le verset (Exode, 13, 18) : «*ויסב ה' את העם*» : jouant sur le sens du mot *ויסב* = faire dévier, pour l'interpréter : *הסבה* = accouder ; Au point que si on a mangé ou bu les aliments précités sans être accoudé, nous avons obligation de recommencer.

Cette position d'accouder symbolisant la liberté, ne peut être adoptée par un disciple en présence de son maître dont il a obligation de respect, avant d'obtenir son autorisation.

Ce qui n'est pas le cas d'un fils en présence de son père car ce dernier se réjouit de l'éduquer et par là-même, il est sensé l'autoriser. Le chef de famille ne remplit pas lui-même sa coupe mais se fait servir ; De même qu'il ne se déplace pas pour les 2 lavages de mains, mais qu'on lui assure ce service sur place en signe de liberté. Par les 4 coupes de vin, les enfants d'Israël se distinguent des autres nations qui sous l'effet de l'alcool, perdent la mesure et leur joie et sans contenu.

DOMAINE LE LYONVERT
CASINO | HÔTEL | RESTAURANTS | SPA

MARIAGES - BRITH MILA - BAR MITZVAH
PAIN & MIEL - COCKTAILS - SPECTACLES



Retrouvons-nous

DANS UN LIEU D'EXCEPTION



CASINOS - HÔTELS - SPA - RESTAURANTS - ÉVÈNEMENTS
200 avenue du Casino - 69890 La Tour-de-Salvagny - www.casinolyonvert.com

Alors que les enfants d'Israël se souviennent du passé, glorifient le Créateur qui les a sauvés. Ils se soumettent à l'autorité divine et boivent leurs coupes non pour se délecter ni se dépraver mais plutôt pour obéir à un ordre divin. Les femmes aussi ont obligation de pratiquer tous les commandements du Seder, ceux prescrits par la Torah comme ceux qui relèvent des obligations rabbiniques ; car elles aussi étaient présentes et ont bénéficié de ce miracle. Elles ont obligation de manger les כביתות de matsa, le Maror et les 4 coupes. Les femmes ont aussi obligation de s'accouder.

Règles du כרפס

Nos sages ont institué de consommer après le Kidouch un légume en le trempant. On a choisi comme légume la branche de céleri, dont le nom fait allusion aux 600 mille âmes qui ont été asservies. Le mot כרפס peut se décomposer en כר, ס', פ. Il a été précisé que des significations relevant du סוד résident dans le choix de ce légume mais en cas d'impossibilité, on se contentera d'un autre dont la bénédiction est : בורא פרי האדמה et de le consommer après l'avoir trempé dans de l'eau salée ou du jus de citron ou du vinaigre. En récitant la bénédiction du כרפס on doit avoir en tête de s'acquitter de la bénédiction du Maror que l'on consommera en la faisant précéder de la seule bénédiction du Maror car elle se situe après la consommation de la Matsa qui a lieu au milieu du repas et qui dispense de toute bénédiction particulière sur un légume. Malgré tout et étant donné que la consommation du Maror ne fait pas partie du repas mais qu'elle est pratiquée en conformité du commandement de manger du Maror, il est nécessaire de penser à l'acquitter avec la bénédiction du כרפס. Nos sages ont institué cette pratique afin de susciter l'intérêt des enfants et leur questionnement. Un enfant à l'habitude après le Kidouch de se laver les mains et de faire Motsi. Il s'étonnera de voir que ce soir-là, on se lave les mains et plutôt que de faire Motsi, on procède à la consommation d'un légume trempé. Il ne peut s'empêcher de poser la question et ainsi d'entamer la discussion se conformant à la recommandation du verset (Exode, 13, 14) : «Lorsque ton fils un jour te questionnera... », ce qui constituera une excellente introduction au récit de la sortie d'Egypte et qui fera la transition avec Maguid.

Règles du מרור

Au temps du Beit Hamikdash, on consommait le sacrifice pascal et la consommation du Maror était une obligation de la Torah ainsi qu'il est dit (Nombres, 9, 11) : « Ils la mangeront avec des azymes et des herbes amères », signifiant que le sacrifice pascal devait être obligatoirement mangé avec les azymes et les herbes amères ; or, de nos jours, puisqu'il n'y a pas possibilité d'offrir le sacrifice pascal, cette obligation de manger le Maror n'est que מדרבנן. Bien que différentes sortes de légumes soient mentionnées dans le Traité de Pessahim pour servir de Maror, il est préférable de prendre la laitue, appelée en langage de la Mishna חזרת. Et pourtant elle n'a pas toujours un goût amer et ce, parce que nous la cueillons avant que ses feuilles ne durcissent et avant qu'elles deviennent réellement amères. Cette caractéristique revêt une allusion à Pessah. Au tout début, les propos des Egyptiens étaient « doux » פה-רך ; qui se transforma ensuite en פרך en asservissement ; c'est ce que représente cette laitue qui au début, a un bon goût qui se transforme ensuite en goût amer.

Règles de אפיקומן et sens du terme

A la fin du repas, avant de faire les dernières ablutions, on doit consommer la quantité d'une olive de matsa, que nos sages ont instituée en souvenir du sacrifice de Pessah, qui était consommé à la fin du repas après avoir été rassa-

sié. Toutefois, il faut préciser que sa consommation ne doit pas être après avoir été totalement rassasié. Le manger en s'efforçant revient à se goinfrer, ce qui n'est pas tolérable. Il faut se laisser une place permettant de consommer l'Afikoman avec un minimum d'appétit, pour en apprécier un temps soit peu, son goût. Dans le Traité Nazir, on commente au nom de Rabba Bar Rav Hana, le verset (Osée, 14, 10) : «Qui est sage pour comprendre ces choses, intelligent pour le reconnaître ? Droites sont les voies de l'Eternel, les justes y marchent ferme, les pécheurs y trébuchent », par une parabole : citant le cas de 2 hommes qui ont consommé leur sacrifice pascal. L'un d'eux le mangea avec intention de s'acquitter de la mitsva, celui-ci correspond à la définition des justes qui y marchent ferme » et l'autre, l'a consommé par pure gourmandise. Celui-ci est qualifié de « pécheurs y trébuchent ». Le même acte peut être exécuté selon la voie de rectitude ou comme un piège et tout dépend de la façon de faire. Il faut veiller de manger l'Afikoman avant le milieu de la nuit, à l'instar du sacrifice pascal qui était consommé avant cette heure-ci. Si par mégarde, on prenait du retard dans la lecture de la Haggadah, on pourra toujours le consommer. Bien entendu, en étant accoudé. Le milieu de la nuit n'est pas forcément minuit car il s'agit des heures fixant la durée de la journée (entre lever et coucher du soleil). De même que le sacrifice pascal se consommait en dernier, par considération de cette mitsva autant que pour garder le goût du sacrifice, il en est de même pour l'Afikoman, qui ne peut être suivi d'aucune consommation d'aliments, hormis les 2 coupes restantes, de l'eau si nécessaire, voire un café ou un thé, surtout si il doit poursuivre son étude. Dans la terminologie du Seder, l'Afikoman est dénommé « צפון » = caché car au début du Seder, lorsque le chef de famille a fait le ירח, il a pris soin de cacher cet Afikoman qu'il ressort de sa cachette. De là, l'origine de la coutume qui anime les enfants et les incite à rechercher ce trésor, d'autant qu'une récompense est promise à celui qui le trouve. Il y a lieu de soutenir et encourager par tous les moyens les enfants à rester éveillés jusqu'à la fin du Seder. Ainsi, ils puiseront la source de la foi et de la tradition. Mais il ne faut pas que ce jeu en vienne à perturber la quiétude de la lecture de la Haggadah et dévie l'attention. Il est préférable de reporter la recherche du trésor à la fin de la lecture de la Haggadah, juste avant l'Afikoman et annoncer les règles du jeu à l'avance. Bien sûr, le chef de famille en profitera pour créer toutes sortes de prix (d'écoute, de discipline, d'assiduité), valorisant chacun des enfants. Sens du terme Afikoman : selon la Mishna (Pessahim 119), on ne peut servir après le sacrifice pascal d'« Afikoman ». Littéralement, ce terme veut dire : Afikou= sortez, servez, Man= des variétés. Selon les coutumes, on servait des variétés des desserts après le repas. Ici, il est recommandé de ne pas finir par un dessert après avoir consommé l'Afikoman, car cela doit être le dernier aliment. Cette matsa tenant lieu d'Afikoman, fait objet de dessert.

אחד מי יודע, חד גדיא... et ses chants

Lecture du Cantique des Cantiques

Après la lecture du Hallel et sa bénédiction finale, on boit la 4ème coupe qui ne sera pas précédée de la bénédiction של הגבן בורא פרי הגבן par les Sépharades puisque la bénédiction de la 3ème coupe est valable pour la 4ème. Rappelons qu'il est recommandé de consommer cette dernière coupe en totalité afin que la bénédiction של הגבן prenne toute sa place. Après ce Seder, place aux chants et aux Piyoutim, que notre tradition a établis, exemple חד גדיאא pour finir avec le Cantique des Cantiques.

Les Domaines des Oliviers

En vente dans vos magasins cacher habituels

Les Etablissements BENSOUSSAN vous invitent à consulter en ligne leur large catalogue de produits

www.les-domaines-des-oliviers.com



LES DOMAINES DES OLIVIERS, 14, rue Marius Chardon
69310 Pierre Benite FRANCE
Tél.+33 (0) 4 72 39 01 62 - Fax.+33 (0) 4 72 39 01 30

Jour de la mimouna, Jour de la foi

Le lendemain du 7eme jour de Pessah en Israël et du 8eme jour en dehors d'Israël, nous fêtons en grande pompe ce lendemain de fête particulier. Nous dressons des tables avec des mets succulents en signe de bon présage pour la période à venir. Nous multiplions les visites de convivialité entre amis, rabbanim, cohanim, pour se féliciter, se réjouir et se bénir mutuellement. Ces manifestations, d'abord célébrées par les juifs des communautés marocaines, ont été adoptées par l'ensemble des communautés séfarades, voire même ashkénazes. Il est de coutume de s'évader dans la nature. La période de printemps en est toute propice.

Divers explications peuvent être avancées pour justifier ces manifestations :

1- Un renforcement de la foi et de croyance en l'arrivée du Messie : Certes, notre vœu et attente les plus chères résident dans la délivrance finale avec l'arrivée du Messie. Cette attente est encore plus aiguës à la fête de Pessah, ainsi qu'il est rapporté (Roch Hachana, נ"ו) : « Au mois de Nissan nous avons été délivrés, et au mois de Nissan nous serons délivrés ». Ce que (Exode 12,42) exprime différemment en disant : « C'était une nuit prédestinée par l'Éternel » que le Traité Roch Hachana interprète comme étant prédestiné à la délivrance.

A l'issue de la fête de Pessah constatant que cette délivrance n'a pas été au rendez-vous, on pourrait perdre espoir et cette manifestation précisément nous renforce dans notre foi inébranlable.

2- Hiloula de Rabbi Maimon , père du Rambam

Certains avis s'accordent à rappeler que ce jour est précisément l'anniversaire du décès du père du Rambam, dont nous nous

réjouissons à célébrer sa Hiloula

3- Renforcement de l'unité et solidarité du peuple à l'issue de Pessah

Plusieurs familles et communautés s'imposent à titre personnel de se limiter dans leur consommation alimentaire afin d'observer la cachéout particulière de Pessah. Certains se limitent à leur coutume et de ce fait des distances s'établissent entre individus et communautés et principalement entre ashkénazes et séfarades, entre voisins et membres d'une même famille. L'issue de Pessah nous libère de ces contraintes et nous incite à reprendre nos convivialités et nos échanges sans restrictions ni limites avec affection , en étant tous unis.

4- Expression de notre foi inébranlable et notre reconnaissance

Après tous les miracles de la sortie d'Égypte, du passage à la mer des joncs et de la délivrance complète et totale de l'esclavage d'Égypte auquel nous étions soumis, nous aurions pu, une fois sauvés définitivement, être égoïstes et peu reconnaissants. Attirés par les coutumes et les cultes où nos ancêtres ont vécu, ils auraient pu les retrouver et retomber dans le culte des idoles.

Ce jour-là, à l'issue de la fête, de la délivrance, par cette célébration du jour de la Mimouna, nous exprimons que notre reconnaissance est totale et notre foi inébranlable.

Afin d'exprimer tous ces sentiments dans la joie et la bonne humeur, quoi de plus beau que de s'extasier devant la beauté de la nature en pleine éclosion à la période du printemps.

■ Textes de Rav Gabriel COHEN

Vous déménagez en Israël ?

Concentrez-vous sur l'essentiel, laissez le reste à des professionnels.

- ✓ Un seul interlocuteur du début à la fin.
- ✓ Suivi online du déménagement 24/24.
- ✓ Des déménageurs expérimentés.
- ✓ Emballage adapté.

- ✓ Des tarifs tout compris, sans surprise à l'arrivée.
- ✓ Respect des délais
- ✓ Compagnies maritimes directes et rapides.
- ✓ Fournisseur agréé par le Ministère de la Défense Israélien

demeco IsraDem

MOVERS

Demeco - IsraDem :
55/1, rue Ha-Avoda POB 12322
77600 Ashdod
Israël - ☎ 972 8 684 64 93
France - ☎ 01 86 26 00 00

INFO@DEMECO-ISRADEM.COM
WWW.DEMENAGEMENT-ISRAEL.COM

L'INTERNAT POUR GARÇONS DE L'ORT TOULOUSE

Un environnement pour réussir !

Un lycée professionnel et technologique, un institut d'enseignement supérieur

De la 3ème PEP au BTS et Bac +3.

L'ORT, LE MOYEN LE PLUS COURT POUR ALLER PLUS HAUT



L'INTERNAT C'EST : La proximité et le cadre pour l'élève et l'étudiant, la tranquillité pour sa famille.

Les chambres :

- Meublées, individuelles ou doubles
- Accès Wifi

Les espaces collectifs :

- Restauration collective : Cacher sous la surveillance du Beth Din de Toulouse
- Synagogue : offices réguliers semaine et shabbat
- Espace détente équipé d'écran géant, de consoles de jeux, de tables de ping-pong, baby-foot
- Cafétéria



Lycée Privé ORT Maurice Grynfolgel -14, rue Étienne Collongues - 31770 COLOMIERS

Tél : 05 61 15 92 60 - Fax : 05 61 78 38 31

Avidan Haganan & Tsipora vous souhaitent

PESSAH' CASHER VESAMEA'H !

Suis les étapes du séder et trace le chemin qui conduit de l'esclavage à la liberté !



15-Nirtsah

14-Hallel

13-Barekh

12-Tsafoun

11-Shoul'han orekh

10-Korekh

9-Maror

Liberté



Esclavage



8-Matsah

7-Motsi

6-Ra'htsa

5-Maguid

4-Ya'hats

3-Karpas

2-Our'hatz

1-Kadesh

Découvrez LA PENSÉE POSITIVE en CHANSONS et en IMAGES selon la tradition JUIVE

Et prochainement sortie de l'album sur les fêtes !



avidanhaganan.com

tél : 0627385402



Parainné par le Consistoire de Nice



JO ELECTRO FROID Plus & Plus depuis 40 ans
24h/24 7j/7

FROID COMMERCIAL
CLIMATISATION
VENTE MATERIELE ET OCCASION
ASSISTANCE DEPANNAGE SAV 24h/24h et 7j/7

Mural Suzumi+ Mural Miral

- > La réponse optimale aux besoins du résidentiel
- > Plus de qualité et d'économies d'énergie
- > Une diffusion d'air précise et efficace
- > Le bien-être en silence

J. D'ALEO

11 impasse Million 69100 Villeurbanne
joelectrofroid@orange.fr

06 07 57 96 53
04 78 84 47 06

www.joelectrofroid.com

ועידת התביעות
Claims Conference
Conférence en Israël-Matril Claims
Against Germany

Paris-Algérie Annonce

Les Juifs algériens français qui ont subi l'Holocauste peuvent maintenant obtenir une indemnisation de la part du gouvernement allemand.

La Claims Conférence se réjouit de pouvoir annoncer que les Juifs qui résidaient en Algérie entre juillet 1940 et novembre 1942 et qui ont subi des persécutions antisémites du régime de Vichy, ou qui étaient nés lorsque leurs mères souffraient des persécutions pourraient maintenant percevoir un versement unique de la part du Hardship Fund. Les personnes éligibles seront en droit de percevoir un versement unique de 2,556.46 € qui sera versé à partir de l'été 2018.

La Claims Conférence a ouvert à Paris un Centre d'Assistance à l'inscription pour aider les survivants à déposer leurs demandes auprès du Hardship Fund. L'accès n'est possible que sur rendez-vous. Seules les personnes ayant été persécutées peuvent demander une indemnisation. Les héritiers ne sont pas autorisés à déposer un dossier.

Le Centre d'Assistance à l'inscription sera opérationnel pendant trois mois. Des centres d'assistance seront ouverts pendant les mois de mars et avril à Grenoble, Lyon, Marseille, Metz, Nancy, Nice, Strasbourg et Toulouse.

VOUS N'AVEZ PAS BESOIN D'UN AVOCAT POUR DEPOSER VOTRE DEMANDE.

Pour planifier un rendez-vous vous pouvez aller sur le site: <http://www.fonds-ipa.fr>
Vous n'êtes pas obligés de vous rendre au Centre d'Assistance à l'inscription.

Vous avez également la possibilité de télécharger un formulaire de demande via : www.claimscon.org/apply
Ou téléphoner +33 9 70 73 31 11

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur notre page Facebook: www.facebook.com/ClaimsConferenceFrance

POMPES FUNÈBRES KAIM

habilitées par la Préfecture du Rhône

6J/7

Respect de la halakha, lecture de téhilims, accompagnement personnalisé

Tél. 06 29 70 44 19 - 04 78 93 74 29

CAVEAUX - MONUMENTS - INHUMATIONS - EXHUMATIONS - PLAQUES - GRAVURES
ENTRETIENS DE SÉPULTURES - CONTRATS OBSÈQUES - TRANSFERT EN ISRAEL

107, Cours Tolstoï 69100 VILLEURBANNE
email : pfkaim-pompesfunebres@yahoo.fr - www.pompesfunebreskaim.fr

GPS, clé USB... : ces inventions israéliennes qui ont changé le monde

En soixante-dix ans, Israël a conçu un nombre impressionnant d'innovations dont bénéficie aujourd'hui l'humanité entière. Certaines nous accompagnent dans notre vie quotidienne.

A la veille de Yom Haatzmaout, voici pour mémoire une liste non exhaustive :

La Pillcam est une capsule munie d'une mini-caméra permettant d'explorer le corps d'un patient sans douleur. Elle est indispensable à l'hôpital. De même, le suivi des malades serait très différent sans la solution de monitoring en continu d'origine israélienne qui surveille et enregistre les pulsations du cœur et la respiration, grâce à un appareil placé sous les matelas.

L'entreprise Netafim a développé un système d'irrigation par goutte-à-goutte qui a révolutionné l'agriculture mondiale, utilisé dans plus de cent dix pays.

La tomate cerise est une invention israélienne consommée sur

les sept continents : elle est la seule qui mûrit lentement. Elle est donc exportable partout sans risque de pourrissement.

L'épilateur électrique a été créé en 1986 dans l'Etat juif sous le nom d'Epilady.

Waze est l'application numéro un pour se diriger en voiture. Le GPS réservé autrefois aux militaires s'est généralisé grâce aux ingénieurs israéliens.

Les policiers ont accès aux images les plus significatives de centaines d'heures de vidéosurveillance par repérage des principaux mouvements enregistrés au moyen de la Briefcam, conçue initialement à Tel-Aviv. Un gain de temps pour les enquêteurs du monde entier, qui a considérablement amélioré leur efficacité.

La fameuse clé USB, à présent universelle, est aussi une innovation israélienne.

LES DERNIERES INFOS COMMUNAUTAIRES

shoah : les Juifs algériens indemnisés

Julius Berman, président américain de la Jewish Claims Conference, a annoncé le 5 février que plus de vingt-cinq mille Juifs français originaires d'Algérie, encore en vie et victimes de mesures antisémites sous le régime collaborationniste de Pétain, entre juillet 1940 et novembre 1942, étaient désormais éligibles à une indemnisation de la part du gouvernement allemand. Elle se fera sous forme d'un versement unique de deux mille cent cinquante-six euros.

« Cette reconnaissance était attendue depuis longtemps », a commenté Greg Schneider, vice-président exécutif de la Claims, une organisation internationale qui se bat depuis 1951 en vue d'obtenir de justes réparations pour les survivants de la Shoah et ayants droit des millions de personnes assassinées, cachées, déplacées et/ou spoliées à cette époque. Afin de faciliter les démarches, l'organisation - dont les bureaux se

situent à New York, Tel-Aviv et Francfort - a ouvert un service dédié à Paris, où résident la majorité des victimes, dans le but de les aider à formuler leur demande par dossier. Une procédure simple, assurent les responsables de la Claims, et bien sûr entièrement gratuite. D'autres antennes ont été créées dans plusieurs métropoles provinciales : Marseille, Lyon ou encore Toulouse. Les versements s'effectueront dès cet été.

Pour plus de renseignements : www.fonds-ipa.fr



sarah Halimi zal : la nature antisémite du crime enfin reconnue

Enfin ! Après neuf mois d'enquête - ou plutôt de tergiversations -, la juge d'instruction chargée de l'assassinat de Sarah Halimi zal a reconnu le caractère antisémite du drame datant d'avril 2017, au moyen d'une mise en examen dite « supplétive ». Anne Ihuellou a été convaincue à l'issue du deuxième interrogatoire du meurtrier, Kobili Traoré, le 27 février - le premier étant intervenu le 10 juillet.

Entre-temps, l'islamiste s'est efforcé de faire passer son geste pour un accès de folie. L'expertise psychiatrique a certes relevé une probable « bouffée délirante », mais insuffisante pour déresponsabiliser l'auteur de la défenestration sauvage de l'ex-directrice d'une crèche orthodoxe parisienne.

Deux ministres de l'Intérieur au Séminaire des dirigeants communautaires

Année faste pour le traditionnel Séminaire national des dirigeants communautaires, avec un nombre record de participants du 9 au 11 février : plus de deux cent vingt venus de tout le pays. Les ministres français et israélien de l'Intérieur (chargés des cultes), Gérard Collomb et Arié Dery, ont fait le déplacement - ainsi qu'Anne Hidalgo, maire de Paris. Nouveau cadre hôtelier, aussi, dans une forêt de Fontainebleau enneigée après six éditions successives à Coudray-Monceau, dans l'Essonne.

En accueillant les invités du Consistoire, qui organisait l'événement, le président Joël Mergui s'est montré plus volontariste que jamais : « Face au terrorisme, à la haine et à la menace, a-t-il dit, aucun Juif n'a renoncé et aucun Juif ne renoncera. Aussi longtemps que les pouvoirs publics nous accompagnent dans nos projets, nous avons le devoir de résister et de continuer à développer nos structures ». Il faisait notamment allusion au chantier finissant du Centre européen

du judaïsme (CEJ), qui ouvrira prochainement ses portes dans le 17ème arrondissement de la capitale.



Bron : la fille du rabbin brûlée dans sa poussette



Le rav Rephael El Haddad anime la synagogue consistoriale de Bron, près de Lyon, depuis onze ans. Sa fillette de quatorze mois, Tselya, a été brûlée avec un produit solvant déposé dans la nuit du 18 au 19 février dans sa poussette, entreposée dans le hall. L'immeuble en question est celui où habite la belle-mère du rabbin, Yvette. C'est là qu'il passe régulièrement Chabbat avec son épouse et ses cinq enfants, et c'est là aussi qu'il est harcelé depuis deux ans par un voisin manifestement antisémite. Les plaies de Tselya devraient mettre un an à cicatriser.

Jubilé du Beth Loubavitch : plus de deux mille convives !

C'était le 13 février : le Beth Loubavitch de Paris, compétent pour l'Île-de-France mais qui dispose d'une influence morale à l'échelon national, célébrait son cinquantenaire lors d'un grand dîner de gala aux docks Pullman d'Aubervilliers. Plus de deux mille personnes se sont déplacées. Une affluence d'autant plus remarquable que chaque couple devait se délester de six cents euros pour réserver une table. Sans oublier les innombrables promesses de dons qui ont émaillé la soirée, au moins équivalentes à celles des années précédentes. Un généreux contributeur a octroyé deux cent mille euros au mouvement Habad et le rav Binyamin Mergui, qui aimait les festivités, a souvent entendu crier « quarante mille » ou « cinquante mille » euros. L'expansion des Loubavitch est continue depuis cinq décennies sur le territoire français, avec quelque soixante-cinq synagogues (Bathei Habad) aujourd'hui et deux cent cinquante chlouhim ou « émissaires ».

Macron veut supprimer (vraiment) les contenus haineux sur Internet

C'était son premier dîner du CRIF en tant que président de la République. Devant près d'un millier d'invités (dont quinze ministres et une vingtaine d'ambassadeurs) réunis au Carrousel du Louvre, Emmanuel Macron a promis le 7 mars une législation renforcée visant à contraindre les opérateurs à retirer les contenus web haineux et antisémites, « sur le modèle allemand ». C'est une annonce importante qui pourrait changer le paysage numérique français : outre-Rhin, diffuser des injures, appels à la violence antijuive ou des discours fascisants est passible de lourdes amendes extrêmement dissuasives.





EILAT

Si nous devons aujourd'hui sortir d'Égypte comme nos ancêtres l'ont fait à Pessah, nous arriverions probablement à Eilat, et franchement tout le plaisir aurait été pour nous.

Oasis de plaisir entre terre et mer, situé à la frontière jordanienne d'un côté, égyptienne de l'autre il offre à tous ceux qui s'y arrêtent ou y séjournent, des souvenirs inoubliables et des expériences inédites. Les petits globe-trotters et amoureux d'Israël que nous sommes n'avons pas hésité à aller voir de nos propres yeux les merveilles que nous offre cette station balnéaire réputée pour son bon vivre et sa chaleur.

Démarrons notre périple dans un endroit où le nom invite autant au rêve que le lieu lui-même: le Dolphin Reef. Vous êtes invité à découvrir la vie et le monde des dauphins à travers la plongée notamment, mais aussi grâce à tout un tas d'activités ludiques visant à mieux connaître leur environnement. Petits et grands passeront un moment agréable et lorsqu'en plus, on sait que le Dolphin Reef a un programme spécial d'aide aux enfants autistes, on est ravi d'y avoir passé un peu de temps. On repart bien sûr avec notre photo souvenir, immortalisant le repas que nous avons donné aux dauphins.

Afin de rester au bord de l'eau et de découvrir un peu plus les splendeurs d'Eilat, on file à l'observatoire sous marin, « Marine Park ». Niché en bordure de désert, cet immense espace de découverte regorge de plus de 500 espèces d'animaux aquatiques mais aussi et surtout de coraux aux couleurs chatoyantes. Le clou du spectacle? le bassin à requin où vous pouvez assister à leur repas. Et pour les plus téméraires, vous pouvez descendre dans d'observatoire situé à 6 mètres sous l'eau: dans cette salle silencieuse et sombre, vous vous sentirez finalement comme un poisson dans l'eau, entouré d'une faune fascinante. L'eau ça creuse, il est temps d'aller profiter des merveilles culinaires d'Eilat. Ici pas de spécialités particulières, mais deux très bons restos à découvrir. Si vous souhaitez manger halavi, rendez vous à l' Angelina, le meilleur italien d'Eilat à ce qu'on en dit: pizza, pasta, mets végétariens...Et si votre coeur balance côté bassari, on découvre Halev Harachav, un « excellentissime » steak house !

Pour la dernière activité de la journée on file au Ice Mall, découvrir l' Ice Space, car oui à Eilat on peut patiner sur la glace, en plein désert! la patinoire se situe en plein milieu d'un sublime dôme de loisirs, où après un peu de sport, on peut faire les boutiques jusqu'à épuisement!

Allez dodo, il faut prendre des forces pour l'activité du lendemain! Des hôtels à Eilat, ce n'est pas ce qui manque, et vous en connaissez un certain nombre, mais je vous propose de découvrir l'Hôtel Orchidée Eilat, le luxe à l'état pur niché entre les montagnes. Dans un style lodge oriental, tout de bois et de poutres apparentes, l'hôtel propose de sublimes suites au sommet des montagnes et surplombant le désert, une vue à couper le souffle.

Après une bonne nuit réparatrice et un petit déjeuner solide à l'Israélienne, on termine notre périple par une activité des plus sympathiques, la ballade en chameau au Ranch Camel de Nachal Schlomo: nous avons le choix entre randonnées à dos de chameau au coeur du désert, promenade en calèche ou accrobranche. De quoi finir notre escapade en beauté!

Angelina King Salomon Promenade, North Beach, Eilat
Halev Harachav, Hail Hahandasa, 20, Eilat
Hôtel Orchidée Eilat, Derech Metsarim, Eilat
Camel Ranch, direction de Taba, sur la route Wadi Shlomo.

MAKOM
L'appli de la vie juive
26 services pratiques pour la vie juive

- Accessibles dans toute la France
- Les événements organisés, les Rabins Juifs, l'annuaire des commerces, les Bons Plans
- En 1 clic... Organiser votre événement, les restaurants, traiteurs, boulangerie, pâtisseries, les boucheries, les épiceries cashers
- et le tout géolocalisé !!

Téléchargez gratuitement l'appli **MAKOM** sur votre mobile

Les bons Plans: Bénéficiez des offres des professionnels de la communauté.
Save the date: Trouvez une soirée, la sortie, un moment sympa à passer entre amis.
Cherchez & Trouvez: L'annuaire qui réunit les professionnels de la communauté.

L'HERITAGE
BOUCHERIE - CHARCUTERIE - TRAITEUR
122 RUE DE SEZE, 69006 LYON
04 78 65 78 20

Est heureux de vous annoncer son ouverture et vous souhaite

Pessah Cacher Vesameah

BETH MAMASH
Seul ? En difficulté ?
Rejoignez-nous pour Pessah.

Sedarim Gratuits
pour tous

200 invités seront pris en charge !
Hébergement à l'hôtel et repas inclus du 30 Mars au 1er Avril 2018
Soyez partenaire de cette Mitzva !
Coût d'un invité : 300 €
Coût prévisionnel : 60 000 €
*Un repas CERFA vous sera adressé.

Renseignements et réservation auprès de Baroukh
07 72 16 90 86

www.bethmamash.org

Lilly Market
כשר
Pessah Cacher Vesameah

Nouveau votre Rayon des prix toujours plus bas **Promo**

Toutes les gammes de produits Cacher à des prix incomparables !

Les meilleures Achgahot :
Rav Frankforter
Rav Rottenberg
Badatz Yeroushalaïm...

Nouveau
commande en ligne sur le site dkmarket.fr

RESTAURANT - POINT CHAUD - RAYONS FRUITS ET LÉGUMES
Livraison GRATUITE à partir de 100€ d'achat

Horaires : Lundi au Jeudi de 9h à 20h - Vendredi (hiver) de 8h à 14h - Vendredi (été) de 8h à 15h - Dimanche de 9h à 20h

VILLEURBANNE - 140 rue Dedieu - 69100 Villeurbanne - 04 78 03 24 79 - lillymarket@free.fr
PARIS - 10 rue Tristan Tzara - 75018 PARIS

HISTOIRE DE NOS TSADIKIM...

Rabbi Yéhoua Ben Attar (1655-1733) «Lumière de l'Orient»

Parmi les figures les plus remarquables du Maroc d'il y a trois siècles, se détache l'extraordinaire personnalité de Rabbi Yéhoua Ben Attar, l'une des plus grandes figures du peuple juif et l'un de ces Maîtres les plus distingués, qui fut le président du Tribunal rabbinique et le Roch Yechivah de la grande métropole de Fès. Le Hida écrit à son propos, dans son Chem haGuedolim, qu'il était capable de réaliser des prodiges et « qu'il accomplit de nombreux miracles tant de son vivant qu'après sa mort, aussi bien pour ceux qui allaient prier sur sa tombe que pour ceux qui invoquaient [la miséricorde de Dieu] en son nom ».

« J'ai entendu de la bouche des Sages du Maghreb, continue le Hida, que c'était un véritable saint, un homme de Dieu. Jamais il n'accepta de tirer profit de l'étude ni de recevoir un salaire de la communauté. Il fut jeté dans une fosse aux lions et en sortit indemne après y avoir passé un jour et une nuit, sanctifiant ainsi grandement le nom de Dieu [...] On prêtait serment en son nom et celui qui se jurait ne tardait pas à mourir. Nous avons entendu évoquer encore d'autres prodiges ... »

Rabbénou Yehouda, né en Eloul 5415/1655, descendait d'une lignée de Sages et de Justes, réputée de longue date, et dont l'une des branches a donné naissance à la noble famille Ben Attar (à laquelle se rattachait également le Ohr ha 'Hayim haKadoch, qui vécut à la même époque). Son fils unique, le 'Hakham Rabbi 'Ovèd Ben Attar détaille cette lignée dans sa préface à l'ouvrage de son père Min 'hath Yehouda, un commentaire sur la Torah demeuré à l'état de manuscrit. Rabbi Yehouda, comme on le voit dans Malkhei Rabanan, eut le privilège de côtoyer et de fréquenter les grands Sages du Maroc, le Rabbi Vidal HaTsarfati et le Rabbi Mena'hem Serero, qui le considéraient comme leur égal puisqu'ils l'invitèrent, en 5458/1698, alors qu'il n'était âgé que de quarante-trois ans, à venir siéger à leurs côtés lorsqu'il s'agissait de trancher sur des cas exigeant la présence de trois personnalités rabbiniques. Sa réputation ne fit alors que grandir parmi les Juifs du Maroc, qui lui conférèrent le titre de Rabbi Alkczbir (le grand Rav). A la suite de persécutions dont eut à souffrir la communauté, Rabbi Yehouda alla s'installer pendant un certain temps à Meknès, où il fut invité par les Rabbanim Moché et 'Haviv Tolédano à siéger à leurs côtés au tribunal rabbinique. Ayant regagné en 5465/1705 la ville de Fès, il y occupa pendant de longues années les fonctions de président du tribunal rabbinique. Il jouissait d'une immense vénération de la part de la communauté, qui lui attribuait de nombreux miracles. Dans un manuscrit posthume de l'un de ses élèves, Rabbi Chelomo Elichou Abensour, on peut lire : « J'ai entendu dire que notre Maître Rabbi Yehouda Ben Attar recevait la visite du prophète Elie [...] Sa servante s'en était aperçue, mais elle ne se doutait pas qu'il s'agit du prophète ; elle avait seulement remarqué que son maître parlait avec un autre homme ... » A l'occasion des fêtes, tous les Juifs de Fès avaient l'habitude de se rendre au domicile de Rabbi Yehouda après la prière, pour lui baiser la main. Son fils Rabbi 'Ovèd fait l'éloge de son père dans la préface citée plus haut. Il décrit comment la maison de ses parents était un lieu de rencontre pour les Sages, et combien il aimait discuter aussi bien avec ses égaux qu'avec ses élèves afin d'arriver à une parfaite compréhension du sujet étudié et de transmettre toute la sagesse pour l'acquisition de laquelle il avait eu à déployer de vastes efforts ...

Rabbi 'Ovèd évoque également la très grande érudition de son père et la multitude d'écrits qu'il rédigea sur presque tous les sujets de la Torah, écrite et orale, et les innombrables responsæ qu'il écrivit pour répondre à tous ceux qui l'interrogeaient. « Mais dans sa grande modestie, écrit-il, il ne nous en révéla jamais rien ... » C'est avec beaucoup de difficultés qu'il accepta de laisser imprimer son oeuvre Min 'hath Yehouda, un recueil de commentaires sur la Torah, qui ne vit finalement pas le jour pour diverses raisons d'ordre technique. Rabbénou Yehouda rédigea également un vaste commentaire sur le Midrach Rabba, resté sous forme manuscrite, et que le 'Hida décrit comme « de la fine fleur de farine ». Quelques échantillons seulement de sa sagesse furent imprimés dans l'ouvrage Maor vaChémèch que publia son petit-fils (le fils de Rabbi 'Ovèd), Rabbi Yehouda Koriath ainsi que dans le Michpath Outsevi qui cite quelques-unes de ses responsæ. Quelques manuscrits trouvés après sa mort - sur les lois du divorce et du lévirat ainsi que sur certaines fois de Tréfoth - seront également imprimés à la fin du Zeva 'him Chelamim du rav Avraham Enkaoua. L'unique ouvrage que nous possédions de nos jours,

le Chir Mikhtam, concernant les lois sur la Che 'hitah et la vérification des bêtes, qu'il rédigea en 5475/1715, est sans doute la seule de ses oeuvres à avoir été entièrement imprimée, et elle ne le fut qu'une seule fois, en 5640/1880, il y a plus d'un siècle, à Varsovie. Parmi les premières personnalités à verser une souscription en vue de la publication de cet ouvrage, nous nous contenterons de citer le Admor Rabbi Elimélekh de Grodzitzk et le Admor Rabbi Aryé Leib de Gour, l'auteur du Sefath Emeth. Il est à noter que Rabbi Yehouda, bien qu'il se consacra totalement à ses devoirs sacrés, n'accepta jamais de retirer un profit de quiconque ni de se faire rétribuer, même symboliquement, par la communauté. Il gagnait sa vie grâce à son métier d'orfèvre, qu'il exerçait avec habileté. On conservait encore précieusement, plusieurs dizaines d'années après sa mort, des bijoux et des objets d'art travaillés de ses mains, tous d'une perfection exquise et que leurs propriétaires considéraient comme des trésors d'une valeur inestimable. Comme nous l'avons déjà rapporté au nom du 'Hida, les Juifs marocains avaient l'habitude, déjà de son vivant et aussi après sa mort, de jurer par son nom. Lorsqu'il fallait prononcer un serment, on faisait promettre qu'on le prononcerait sur la tombe de Rabbi Yehouda. Le Malkhei Rabanan rapporte l'anecdote suivante : un non-Juif tunisien avait placé une importante somme d'argent auprès d'un Juif qui l'avait fait fructifier. L'investisseur avait placé toute sa confiance dans ce Juif qui le trompa et qui, ayant fait disparaître toute trace écrite de la transaction, prétendit ne rien lui devoir. Le non-Juif, qui ne détenait aucune preuve et qui n'avait aucune possibilité de rentrer dans ses fonds, demanda au Juif de jurer par le nom de Rabbi Yehouda Ben Attar qu'il ne lui devait rien. L'homme commença par refuser mais, sur l'insistance du non-Juif, il se résigna à prêter le serment demandé. Satisfait de s'être enfin débarrassé de son créancier et de l'avoir si parfaitement grugé, il invita tous ses amis à un festin. Au cours de ce festin, il descendit dans sa cave pour y chercher du vin vieux dont il voulait régaler ses convives. Mais en remontant de sa cave où étaient entreposées ses marchandises, et notamment du soufre, de la résine et d'autres matières inflammables, il oublia d'éteindre la bougie, de sorte qu'un incendie se déclara et que la cave et toute la propriété furent la proie des flammes. Lui-même et sa famille périrent dans le sinistre, à la grande joie de la victime de son parjure qui, en apprenant la nouvelle, fit le voyage jusqu'à Fès, chargé de cadeaux pour Rabbi Yehouda Ben Attar. Arrivé devant le Tsadik, il se jeta à ses pieds et le supplia d'accepter ses présents. Rabbi Yehouda n'y put consentir, et il les distribua intégralement aux pauvres. On trouve dans le même ouvrage une autre anecdote, où il est question d'un érudit qui, tandis qu'il rédigeait un jour une note qui remettait en question une des décisions halakhiques de Rabbi Yehouda, vit soudain apparaître un lion. Le Sage en fut si terrorisé qu'il crut en perdre la raison et qu'il prit la fuite en appelant à l'aide. On se précipita dans le Beith haMidrach, mais sans y découvrir la trace d'aucun lion. Les gens ne manquèrent pas de s'étonner et, plus tard, lorsque le Sage eut retrouvé ses esprits, des collègues lui demandèrent ce qu'il était en train de faire lorsque le lion lui était apparu. « J'écrivais pour désapprouver une réponse de Rabbi Yehouda Ben Attar », répondit-il. « Dans ce cas, lui firent-ils remarquer, il n'y a rien d'étonnant à ce qui t'est arrivé ! Yehouda, c'est un lion ! » comme le précise le verset : « Yehouda est un lionceau » dans Genèse 49, 9]. On s'aperçut, un peu plus tard, qu'une main inconnue, à la fin de la critique rédigée par ce Sage, avait tracé les mots : gour aryé yehouda (Yehouda est un lion) ...

Rabbénou Yehouda mourut à l'âge de soixante-dix-sept ans, le mardi 19 Sivan 5490/1730. Le 'Eth lekhol 'Héfets cite l'homélie que prononça, à l'occasion de son décès, le grand Sage Y a' abets, l'une des plus illustres figures de la génération, qui devait ajouter : « Pendant la semaine du deuil de ce Sage, je me vis en rêve en train de composer son panégyrique, lorsqu'on vint me réprimander et me demander si de telles oraisons funèbres pouvaient convenir pour pleurer la disparition d'une telle personnalité. « Mais quelles oraisons composer, alors ? » m'enquis-je. On me répondit que je devais composer une homélie d'or et d'argent, comme il convenait pour un Sage aussi grand. Au réveil, je me souvins de ce rêve et je composai l'oraison, dont j'ai agrémenté chaque verset de rimes d'or. »

Puisse son souvenir nous protéger, nous et tout le peuple d'Israël.

Rabbin David TEDGHI

Rabbin Abraham SORASKY



Way of Life®

Découvrez La nouvelle SUZUKI SWIFT

Pendant les JOURNÉES PORTES OUVERTES (1)

Du 16 au 18 mars



Réservez votre essai sur www.suzuki.fr

ALLGRIP (HYBRID)

(1) Ouverture selon arrêté préfectoral. (2) Prix TTC de la nouvelle Swift 1.2 Dualjet Advantage, hors peinture métallisée, après déduction d'une remise de 2 200 € offerte par votre concessionnaire et d'une prime à la conversion de 1 000 € **. Offre réservée aux particuliers valable pour tout achat d'une nouvelle Swift neuve du 01/01/2018 au 31/03/2018, en France métropolitaine dans la limite des stocks disponibles, chez les concessionnaires participants. Modèle présenté : Nouvelle Suzuki Swift 1.2 Dualjet Hybrid SHVS Pack : 14 040 €, remise de 1 800 € déduite et d'une prime à la conversion de 1 000 € ** + peinture métallisée : 530 €. Tarifs TTC clés en main au 08/01/2018. Consommations mixtes CEE gamme nouvelle Swift (l/100 km) : 4,0 - 5,0. Emissions CO₂ (g/km) : 90 - 114. *Un style de vie ! ** 1 000 € de prime à la conversion déduite pour la mise au rebut de votre véhicule particulier diesel immatriculé pour la première fois avant 2001, ou essence immatriculé avant 1997, selon dispositions fixées par le Code de l'Énergie.

Garantie 3 ans ou 100 000 km au 1^{er} terme échu.

Richard Drevet
AUTOMOBILES

VOTRE CONCESSIONNAIRE SUZUKI À VILLEURBANNE
04 78 685 621 - www.richarddrevet.com

Le rôle déterminant des femmes dans la sortie d'Egypte



Les Matriarches, des femmes clairvoyantes. Les exemples de Sarah et Rebecca.

Le destin du peuple d'Israël est indissociable de celui des Matriarches. Bienveillantes, fermes, protectrices, elles ont toujours agi pour défendre une cause noble ou l'intérêt supérieur d'Israël.

Sarah, l'épouse d'Avraham, congédie Hagar, sa servante, au motif que Ismael, son fils, présente un comportement susceptible de nuire à l'épanouissement spirituel d'Isaac.

La Torah témoigne de la justesse de la décision de Sarah en ces termes: « Adhère à tout ce que te diras (ton épouse) Sarah, car c'est par le biais d'Isaac que ta descendance se formera ».

Nos Maîtres en déduisirent que Sarah surpassait son mari dans son don prophétique.

Un peu plus tard, Rivka, l'épouse d'Isaac, agira avec sagesse et habileté, quand, s'agissant de bénir ses enfants, Isaac, souffrant de troubles de la vue, exprimera le souhait

de bénir son fils Essav. L'auteur du Mikhtav MéElyahou, Rav Elyahou Eliezer DESSLER, explique que l'intention d'Isaac de bénir son fils Essav, était noble. En effet, le bénéfice de cette bénédiction l'aiderait à retrouver le droit chemin, dont il s'était écarté. Rivka ne pouvait ignorer le leitmotiv de son époux! Pourtant, elle n'en tiendra pas compte et s'ingéniera à le ruser. En effet, Rivka savait pertinemment que Essav ne présentait pas les aptitudes spirituelles pour engendrer le peuple juif. De plus, la Matriarche avait conscience que l'histoire du peuple juif s'écrivait, et que sa « formation », ne pouvait attendre. Les générations allant d'Avraham à Moché étaient dument comptées: six au total (Isaac, Jacob, Lévy, Kéhat, Amram, Moché). La prescience de la Matriarche la conduisit spontanément à agir pour le bien du peuple d'Israël en cours de formation, en usurpant l'identité de son fils Essav et en faisant bénéficier Jacob de la bénédiction paternelle.

Le mérite des femmes pieuses justifie la sortie du peuple d'Israël d'Egypte.

La condition humaine et spirituelle du peuple juif en Egypte se dégrade. Au paroxysme de l'esclavage, Pharaon décrète la mort des nouveaux nés masculins. A la suite de ce décret, le Midrach nous enseigne que Amram, père de Aaron et de Myriam, décide de se séparer de son épouse, Yokhévéd, par crainte de donner naissance à un garçon. Myriam interpelle son père en lui rappelant que le décret de Pharaon vise les garçons, seulement! Or, sa décision de se séparer de sa femme, prive le couple de la possibilité de donner naissance à une fille, également! Fort de cet argument, Myriam parvient à réconcilier ses parents, qui, par son mérite, donneront naissance à Moché.

Ainsi, nous comprenons la raison pour laquelle nos Maîtres ont enseigné que « c'est par le mérite des femmes pieuses que le peuple d'Israël a été libéré d'Egypte ». En effet, à la différence des hommes, les femmes juives, ne vont jamais douter du terme (« -Kets- en hébreu ») de l'Exil en Egypte. Elles ont en mémoire, les paroles prophétiques que Yossef adresse à ses frères, avant de mourir: « Pakod Yifkod

Elokim eth'eme », « Souvenir, D'... se souviendra de vous (et vous libérera).

Ainsi, les mères juives vont maintenir l'identité juive en Egypte, territoire échu à Canaan, petit-fils de Noé.

A l'approche de la fête de Pessa'h, il importe de se remémorer combien les matriarches ont joué, et jouent, au quotidien, un rôle clé dans l'Histoire d'Israël. La foi inébranlable qui les anime, les meut, les hisse et les relie au Maître du Monde, de façon naturelle, quasi- innée; sans devoir, à l'instar des Patriarches, et plus généralement, des hommes, dans le Judaïsme, observer les commandements positifs inhérents au temps (מוציא עשה שהזמן גרמה), dont elles sont dispensées. De Sarah à Esther, de Judith à Hannah, un dénominateur commun: la défense, corps et âme, de l'intérêt supérieur du peuple juif. Avant le leur propre!

Meir Knafo, Rabbin de la Communauté RACHI, GRENOBLE.

SPA
DES CANUTS

OFFRE SPECIAL PESSAH

Après l'effort le réconfort !

Hamman • Jacuzzi • Sauna • Bar à ongles • Massage

Laissez-vous tenter par une cure de beauté !

Soin découverte à 35€ au lieu de 45€ du 21 mars au 27 avril 2018 en disant : « offre spéciale pessah »

*Hamman, Sauna nordique et oriental, Jacuzzi et gommage du corps au savon noir

51 rue Deleuvre - Lyon 4 - Métro Hénon - parking gratuit

04 78 39 57 72 - spadescanuts.fr

Ouvert du lundi au samedi de 10h - 19h et dimanche de 11h - 18h

ÉTÉ 2018

Du 8 Juillet au 28 Août

Flaine 1 600 m près de Genève

A partir de

400€!

la semaine
-10% avant Pessah!

Familles et célibataires

Infos au 04 88 91 60 54

www.kangourouclub.com

*Selon dates

28^{ème} année!



Gâteau au chocolat aux amandes

Ingrédients pour un plateau :

- 200g de chocolat noir
- 120g de sucre en poudre
- 190g d'amandes en poudre (ou noisettes)
- 6 œufs
- 2 cuillères à soupe d'huile
- 2 cuillères à soupe de farine de matza (très fine spécial gâteau)

PRÉPARATION

Faire fondre le chocolat au bain-marie avec un peu d'eau. Battre les jaunes d'œuf avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajouter le chocolat tiédi, l'huile, les amandes et la farine de pain azyme. Battre les blancs en neige et les incorporer délicatement à la préparation. Garnir le fond du moule d'une feuille de papier sulfurisé huilé légèrement et y verser la préparation. Faire cuire environ 20/30mn à four chaud (190°-200°). Sortir le moule du four et le couvrir d'une feuille de papier aluminium.

Ingrédients pour un plateau :

- 5 matzots, 3 œufs, 2 oignons émincés, 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 750gr de viande hachée, 1 bouquet de persil, 1/2 cuillère à café de cumin, sel, poivre.

PRÉPARATION

Cassez les matzots en morceaux, les tremper et bien les essorer entre vos mains. Cassez les œufs dessus en battant énergiquement le tout. Mettre dans une poêle faites revenir les oignons, ajouter la viande, et cuire doucement en remuant, jusqu'à ce que la viande soit bien saisie, retirer du feu, sel, poivre, incorporer le persil haché et le cumin. Huiler un moule à tarte, y mettre une base avec un peu de matzot œufs, mettre la viande dessus, et finir en recouvrant d'une couche du reste du mélange œufs matzots. Faire cuire au four 45 minutes jusqu'à ce que la quiche soit dorée. Servir avec une salade de tomates, un peu d'oignons frais et des olives noires.

Brownie de Pessah

Ingrédients pour 4 personnes :

- 200gr de chocolat noir
- 200gr de sucre
- vanille
- 100gr de fécule de pomme de terre
- 50gr amandes moulues grossièrement
- 4 œufs
- 8 cuillères d'huile ou beurre selon le désir
- 2 cuillères de cacao

PRÉPARATION

Travailler les œufs avec le sucre et la vanille. Ajouter la fécule, l'huile. Terminer par le chocolat fondu mélangé au cacao et les amandes moulues. mettre le mélange dans un moule graissé au four à 160°. Pendant 20mn puis vérifier la cuisson avec un couteau. Il doit ressortir légèrement humide.

Quiche de matzot à la viande

DES ÉQUIPES À VOTRE SERVICE ...

HYPERCACHER BAYEN - 53 rue Bayen 75017
 HYPERCACHER VILLETTE - 22 av Corentin Carou 75019
 HYPERCACHER OURCQ - 29-31 rue de l'Ourcq 75019
 HYPERCACHER MANIN - 135 rue Manin 75019
 HYPERCACHER VINCENNES - 23 av de la porte de Vincennes 75020
 HYPERCACHER SARCELLES - 1 place de Navarre CC les Flanandes 95200

HYPERCACHER CRETEIL - 8 place Gabriel Faure 94000
 HYPERCACHER MONTREUIL - 62 rue des roches 93100
 HYPERCACHER St GRATIEN - 10 Bd Pasteur 95210
 HYPERCACHER BOULOGNE - 40 Route de la reine 92100
 HYPERCACHER BOBIGNY - 58 av Henri Barbusse 93000
 HYPERCACHER VILLEMOMBLE - 13 Bis avenue du général Gallieni 93250

LYCEE YECHIVA אוֹר מוֹשֶׁה

ע"ש הרב משה בוצ'קו זצ"ל

VOTRE FILS PASSE EN SECONDE OU EN PREMIÈRE S, ES OU EN TERMINALE S, ES?

VOUS CHERCHEZ UNE STRUCTURE ADÉQUATE À VOS AMBITIONS DE THORA ET DE BON NIVEAU SCOLAIRE?



La Yechivat Hekhal Eliyahou (Kohav Yaakov) sous la direction du Rav Saul David Botschko propose un **programme** qui allie une **étude de Thora sérieuse et approfondie** avec une **préparation efficace au baccalauréat français!**

Possibilité d'internat complet
Oulpan et intégration dans la société israélienne
Matières scolaires
 avec le soutien pédagogique de KIAH' (Kol Israël Haverim)

אהבת התורה
HAUT NIVEAU

LYCEE YECHIVA
אוֹר מוֹשֶׁה



Pour tous renseignements, contactez:
Rav Nahum Botschko
 972-50-276 27 00
 ytormoche@gmail.com



Kriyat Yam Souf à **Amouka**

התנא הקדוש רבי יונתן בן עוזיאל זיע"א

Les envoyés du Vaad Harabanim prieront
Le 7ème jour de Pessah à minuit
moment propice à la prière
pour trouver son conjoint
et durant 40 jours d'affilée



0-800-106-135

Un reçu sera envoyé pour tout don.

5 possibilités pour transmettre vos dons au Vaad haRabanim :

1 Appellez ce numéro pour un don par
carte de crédit : 0-800-106-135
en Israël: 00. 972.2.501.91.00

2 Envoyez votre chèque à
Vaad haRabanim
10, Rue Pavée 75004 Paris

3 Envoyez votre don à l'un des Rabbanim
de votre région (demandez la liste au
numéro 0-800-106-135).

4 Envoyez votre don
dans l'enveloppe
jointe.

Veuillez
libeller vos
chèques
à l'ordre
de Vaad
haRabanim